VOLUME VIII. WINNIPEG, MARDI, 18 JANVIER 1921 NUMERO 32

Adressez toute correspondance à "LA LIBERTE"
ABONNEMENTS:
Canada et Etats-Unis - $2.00
Union Postale - - - $2.50

LA LIBERTÉ

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

Imprimé et publié par la WEST CANADA PUB. CO. LTD.
619, Ave. McDermot
Téléphones - - - A[illegible] 1817

PROFITEZ DE LA SECONDE OFFRE SPECIA[illegible]

Association d'éducation

Nous avons eu un Congrès, il y a un et demi. Nombreux étaient les délégués venus de toutes les parties de la province. L'Exécutif avait bien préparé les résolutions à être soumises à la considération des délégués, les travaux furent au point et les résolutions furent votées avec une belle unanimité. Ce fut un beau, un réconfortant Congrès!

Parmi les différents rapports présentés, il y avait celui qui a trait aux finances de l'Association. Pour être bref, disons que l'assemblée se dispersa avec la conviction qu'il fallait à l'Exécutif un minimum de revenus annuels de quatre à cinq mille piastres pour faire l'oeuvre essentielle de l'Association.

Nous avons compris, dans le temps, que les délégués de chaque endroit seraient les chevilles ouvrières du travail à faire dans chaque localité pour ne pas laisser leur résolution à l'état de lettre morte. Comme il est arrivé trop souvent dans le passé pour d'autres organisations, nous craignons fort que les délégués, après avoir élu l'Exécutif, ne se reposent trop exclusivement sur lui pour faire tout le travail. Ce serait une grave erreur, une erreur fatale, probablement à l'Association et à l'oeuvre qu'elle doit faire pour assurer notre survivance nationale.

Nous croyons savoir que quelques rares paroisses ont invité ces messieurs de l'Exécutif à aller faire ce travail chez elles. D'autres n'ont pas bougé. A notre point de vue, — et nous y avons réfléchi longtemps, — ces deux points sont des erreurs.

—Comment, une erreur l'invitation faite à ces messieurs de l'Exécutif à venir travailler dans les paroisses?

—Oui, une erreur!

—Et pourquoi?

—Parce que le travail qu'on impose ainsi à l'Exécutif devrait être fait par les groupes paroissiaux.

Le manque d'initiative de nos groupes est une cause de faiblesse, et nous voudrions, pour la sécurité de l'Association, écarter les causes de faiblesses de son sein. On nous pardonnera donc notre franchise; nous ne voulons que le bien, nous ne faisons de reproches à personne.

Une cause de faiblesse, et voici pourquoi: Imagine-t-on le surcroît de travail qu'imposerait pareilles invitations aux quelques membres de l'Exécutif si quarante ou cinquante paroisses devaient en agir ainsi? Ces messieurs ont des occupations régulières pour gagner leur vie; ils donnent bon nombre de leurs soirées au travail spécial qui revient à l'Exécutif et ce travail est beaucoup plus considérable qu'on croit généralement. Est-il juste de les inviter avec cela à aller faire le travail local qui devrait être fait par les groupes locaux? Ils l'ont fait en certains cas, avec plaisir et sans se plaindre; il leur est physiquement impossible de couvrir tout le terrain.

Donc nous nous croyons justifiable de dire que ces invitations sont une erreur et une cause de faiblesse pour la résultante finale.

Cela vaut pourtant mieux que la seconde erreur qui consiste à ne pas inviter l'Exécutif et à ne rien faire soi-même. Cela veut dire la mort de l'Association à brève échéance.

Une petite somme de travail, — oh! bien minime, — faite par quelques énergies locales dans chacun des soixante ou soixante-dix groupes manitobains, vaudrait beaucoup mieux en vue du succès final, qu'un travail écrasant imposé à l'Exécutif, même si l'Exécutif veut faire des efforts désespérés pour faire lui-même le travail que d'autres refusent de faire.

Nous n'ignorons pas que la question finance est une question ennuyeuse, mais on a expliqué aux délégués du Congrès qu'elle est vitale, et ils ont semblé le comprendre. Il faudrait maintenant passer aux actes.

Qu'on veuille bien remarquer que la somme requise pour faire l'oeuvre de l'Association représente à peine une moyenne d'une piastre par année par famille. Il y a du déchet, il faut s'y attendre; il n'est pas donné à tous d'avoir même un brin d'esprit public. Mais Dieu merci, les quelques énergies locales qui voudraient se mettre sérieusement à l'oeuvre trouveraient chez bon nombre une offrande assez substantielle pour arriver à leur moyenne sans avoir à faire un très long pèlerinage de porte en porte, ce qui n'est pas particulièrement réjouissant.

La conclusion s'impose: comptons un peu plus sur nous-mêmes et un peu moins sur l'Exécutif pour faire ce travail et tout ira mieux.

La question des maitres et maitresses d'écoles se pose d'une manière angoissante, même pour les Départements d'Instruction publique qui ont à leur service tous les moyens gouvernementaux; on imagine ce que cela peut être pour notre Association, qui doit travailler contre vents et marée pour empêcher la mort de nous saisir par ce point vital.

La question mérite toute notre attention et tout notre dévouement; qu'on songe sérieusement au travail local qui s'impose, si nous voulons vivre.

La lutte devient plus chaude avec la fin de l'offre spéciale

La seconde offre spéciale, commençant ce matin, pourrait amener plusieurs changements.

Hier soir a pris fin la première offre spéciale. Les abonnements du dehors auront droit au vote de l'offre spéciale pourvu qu'ils aient été mis à la poste hier.

Plusieurs des candidats ont profité de cete offre spéciale pour s'accumuler une réserve de votes. Maintenant ils prendront un peu de repos et on ne saurait dire qu'ils ne l'ont pas mérité. Cependant il en est d'autres qui comprennent que le temps est bref et ils attendront plutôt pour se reposer qu'ils aient gagné le Chevrolet.

En une page de l'intérieur, on trouvera tous les renseignements sur la seconde offre spéciale. Elle est moins avantageuse que la première. Elle durera deux semaines et vous ferez bien, si vous voulez assurer votre position, d'obtenir tous les abonnements possibles de cinq ans. Examinez la liste des candidats et vous verrez qu'il suffira d'un ou deux abonnements de cinq ans pour qu'un candidat prenne le devant. C'est surtout vrai de ceux qui ont chance d'arriver les premiers. Plusieurs de nos abonnés reçoivent le journal depuis sa fondation et continueront à le recevoir. Ils pourraient tout aussi bien, pour aider un candidat ami, payer cinq années en avance. Après cette offre spéciale, il y aura une diminution de 12,500 dans le vote mérité par l'abonnement de cinq ans. Ce chiffre a souvent suffi à décider du vainqueur. N'oubliez pas que notre Chevrolet vaut $2,095.00.

Notre seconde offre, qui commence aujourd'hui, se terminera le 31 janvier au soir. On accordera durant cette période le vote spécial indiqué en page d'intérieur. 6,000 votes pour un abonnement d'un an; 16,000 votes pour un abonnement de deux ans; 50,000 votes pour un abonnement de cinq ans.

L'offre qui suivra, — et ce sera la dernière, — sera beaucoup moins avantageuse. Si vous n'avez pas, durant la première offre, fait aussi bien que vous le vouliez, profitez de celle-ci et reprenez le terrain perdu.

Le gérant du concours fera tout en son possible pour aider les candidats, surtout en matière d'organisation. Nous comprenons qu'écrire des lettres à ses amis demande beaucoup de temps, mais c'est le véritable moyen de tenir jusqu'au dernier moment et de l'emporter. Nous avons préparé des lettres circulaires que les candidats pourront envoyer durant la semaine. Ce système a très réussi, et ceux qui en ont usé jusqu'ici n'ont qu'à s'en féliciter.

Il n'y a aucun doute que les candiats pourront facilement se procurer une liste de personnes à qui écrire.

LA BOTTE DE FOIN

Un ami de notre oeuvre nous suggère la reproduction d'un article d'avril dernier, d'application toute actuelle. Il suffirait de modifier les dates du bref commentaire que nous ajoutions alors à la citation du *Catholic Record*.

"Le Catholic Record, *en* 1918, *parlant des élections de l'Ontario et des manoeuvres très louches des Oranges, brossait le petit tableau suivant, qui ne manque pas de piquant:*

"Un jour, un homme avait un âne qui le servait avec la fidélité caractéristique à cette bête peu intelligente. Cependant l'âne avait un défaut: c'était une répugnance insurmontable à traverser les ponts. Arrivé à un pont, l'âne refusait obstinément de marcher et son maître ne pouvait ni le tirer ni le pousser de l'autre côté. Pour vaincre cette antipathie le rusé maître eut l'idée de tenir devant l'âne une "botte de foin". L'âne obstiné, hypnotisé par cette vue, avançait rapidement à mesure que le maître reculait et traversait le pont. De l'autre côté, le maître remettait la "botte de foin" à l'écart, pour s'en servir au prochain pont.

"La "botte de foin" que le politicien tient en avant du cultivateur protestant de l'Ontario, c'est "l'Eglise de Rome". Et, jusqu'à présent, le politicien n'a jamais manqué son coup pour faire franchir au cultivateur protestant, le pont d'une élection. Sans doute, il y a d'autres ânes, mais pour le moment, le cultivateur ontarien est en vedette et le public s'occupe très peu des "autres". La "botte de foin" est assez crottée, maintenant; mais pour l'âne, c'est encore le mets le plus appétissant qu'il puisse imaginer. Une fois, c'était "French Domination"*, un moment c'était le décret* "Ne Temere"*, mais toujours ce fut l'Eglise de Rome, sous une forme ou sous une autre, irrésistiblement appétissante pour l'âne.*

"Ceux qui vivront pour voir la prochaine élection feront bien d'observer la manoeuvre à la tête du pont. Il en est qui pensent que l'âne ne s'y laissera plus prendre; mais ceux-là connaissent peu la rouerie de son maître politique, l'efficacité de l'aide des pasteurs et l'infinie sottise de l'âne lui-même."

"Ceux de nos lecteurs qui ont pris connaissance de l'article de rédaction du Free Press*, de* Winnipeg*, numéro de mercredi, 7 avril, intitulé* "Une menace au système des écoles publiques"*, n'ont sûrement pas pu s'empêcher de penser à la botte de foin.* Le Free Press *se prépare évidemment à faire une campagne électorale en se servant du préjugé, à défaut de bonnes raisons.*

"Le système des écoles publiques au Manitoba est menacé comme le rocher de Gibraltar. Moins que personne le Free Press *en doute, mais s'il peut soulever le préjugé, peu importa les moyens employés; tous sont bons.*

"C'est la botte de foin. Elle est aussi crottée qu'elle peut être; reste à savoir si la couche de crasse sera assez épaisse pour soulever le coeur de l'électorat."

NOTRE CONCOURS

Nous donnons ci-dessous la liste des votes obtenus jusqu'à date par les différents candidats. On notera que la lutte est chaude et que les vainqueurs ne sont pas encore décidés. Cette liste, comme celle de la semaine dernière, est nécessairement incomplète. Presque tous les candidats ont en leur possession un grand nombre de votes dont ils ne nous rendront compte

Jos. Gagnon, St-Boniface	1,034,800
A.-B. Gumienny, Rossburn	73,050
Fred Wozny, Wostok, Alta.	19,050
B. Penkalski, 604, Aberdeen	1,167,250
M. Oslowy, Lemberg, Sask.	184,100
Mlle M.-L. Trottier, Laurier	602,450
Mme F. Doll, Jasmin, Sask.	343,050
Jean Onhajzer, Narol	64,050
J. Marin, St-Claude	19,050
W. Topolnicki, Olha	47,550
Abbé J.-A. Senez, Saint-Jean-Baptiste	382,150
Mlle A. Dansereau, Letellier	1,098,600
J.-L.-N. Taillefer, 82, Hamel, St-Boniface	1,161,250
Jos. Prince, St-Boniface	1,321,150
Abbé Giroux, La Broquerie	1,126,950
J. D'Auteuil, Ile des Chênes	10,050
John Polowy, Hilliard, Alta.	74,800
Mlle R. Boulin, Vègreville, Alta.	10,050
Mlle A. Patenaude, 522 Furby	1,138,950
J.-A. Gagnon, LaBroquerie	1,187,050
Amédée Alarie, Ste-Agathe	76,050
M. H. Moissan, 358, Langside	160,850
A. Miodowski, Coleman	1,399,100
Victor Wojna, St-Martin	19,700
Donat Savoie, Dufresne	10,100
J.-F. Parenteau, 64, Ritchot, Saint-Boniface	85,050
R. P. A. Sylla, O.M.I., Edmonton, Alta.	1,092,000
A. Przednowek, Cromwell	19,050
Rév. Jan Novotny, Fort-William, Ont.	272,050
Mlle Halde, LaSalle	280,950
A. Sharecki, R. No 2, Thornhill	34,150
E. Paszkiewicz, Elk Ranch	10,050
J. Twiczynski, Skaro, Alta.	28,050
Mlle R. St-Pierre, Lac du Bonnet	61,050
H. Moskowy, Grenfell, Sask.	101,550
A.-O. Beaudry, Smith Junction	65,050
Eugene Cycako, Woodmore	19,0[illegible]
Agnès de Moissac, Aubigny	52,200
Angéline Rousseau, Mariapolis Man.	1,140,650
Piotr Deren, Sky Lake	19,050
Jan Balawejder, Davin, Sask.	19,050
G. Lafrenière, Somerset	651,650
Mlle C. Caillier, N.-D. de Lourdes	1,171,500
P. Pitura, Shanawan	19,050
Tom Bartnik, Kipling, Sask.	19,050
222, Provencher, S.-Boniface	596,550
R. P. B.-M. Heintze, O.M.I., S. Ludwiczynski, Narol	145,050
Mlle Olivine Bourbonnière, Sainte-Rose du Lac	252,150
J. Brzezinski, Blaine Lake, S.	28,050
Mlle T. Campeau, St-Norbert	47,550
Mlle Florence LaSalle, Saint-Pierre	1,140,450
René Laboue, St-Laurent	19,050
Ant. Ochocki, Rosthern, Sask.	76,050
P. Kondrowicz, Ryley, Alta.	34,050
R. P. Muschowski, 1827, rue Toronto, Regina	1,188,300
Ant. Kagan, 924, Manitoba	46,050
T. Fialka, Blairmore, Alta.	19,050
J. Grobowski, Brandon, Man.	1,159,000
Billie Wolfe, Vita	19,050
J. Wilowski, Kitchener	100,050
J. Bornus, McCreary	19,050
Wm. Krupko, Erickson	19,050
Mlle Emélie Carrière, Saint-Hypolite, Sask.	10,050
Leo Pollard, Jasmin, Sask.	10,050
Mlle Rose Rhéaume, Ste-Rose du Lac	10,100
J.-D. Demers, Pickardville, Al.	19,050
M. Dombrosky, Saskatoon	10,050
Jos. Doyon, Bruxelles, Man.	10,050
Mlle Agnès Carrière, Saint-Eustache, Man.	10,050
Mlle Emma Allaire, Elie, Man.	10,050
Mme Nap. Paradis, Libreville	28,050
L.-U.-A. Barré, Bellevue, Man.	10,050
Abbé J.-P. Bernier, Gravelbourg, Sask.	10,050
M. Jozef Bukowski, Cedoux, Sask.	19,050
John Borza, Grunthal, Sask.	28,050
John Jonnes, Veregin, Sask.	19,050
W. Glowacki, E. Kildonan	290,050
P. Rowinska, Applgate, C.-B.	19,050
A. Suknacki, Elm Spring, S.	19,050
Aug. Shulist, Wilno, Ont.	209,550
J. Sokarz, Rembrandt, Man.	19,050
S. Bowal, Bruderheim, Sask.	10,050
A. Barznica, Hamer, Ont.	19,050
M. J. Formanek, Wiste, Alta.	19,050
M. Haczkowski, Rossburn	19,050
K. Mlynarowicz, Sclater	19,050
Tony Ostabi, Mikado, Sask.	19,050
John T. Rekowski, Bonnechere, Ont.	19,050
J. Smyt, Jenner, Alta.	19,050
L. Samolewski, Staynor Hall, Sask.	23,550
Mme A. Congnon, Marchand	37,050
Mme R. Millette, Fort Garry	47,550
Mlle A. Vachon, Oak Lake	391,050
J. D'Auteuil, Ile des Chênes	245,050

Le Dr Trudel

Un de nos compatriotes, ancien élèves des hôpitaux de Paris et de New-York, le docteur J.-J. Trudel, vient d'ouvrir ses bureaux à Winnipeg. Sa venue comble une lacune dans notre monde médical français. Nous n'avions pas encore de spécialistes dans les maladies des yeux, du nez, de la gorge et des oreilles. Le docteur Trudel se limite absolument à cette spécialité.

L'enseignement de la religion et du français dans les écoles

Conférence donnée par l'honorable Juge Prud'homme sous les auspices de l'Union Canadienne.

(*Suite*)

WASHINGTON: *"La religion et la morale sont les soutiens les plus indispensables de la prospérité publique."*

HUME: *"Cherchez un peuple sans religion. Si vous le trouvez, soyez sûr qu'il ne diffère pas beaucoup des brutes."*

M. Roger BABSON, économiste américain de grande réputation, disait l'automne dernier devant les membres de la *Canadian Manufacturers' Association*:

"La prospérité a pour assises les qualités fondamentales de foi, de tempérance, d'économie et de mesure, qui sont les fruits de la religion. La base réelle de la prospérité ce sont les dix commandements."

Au mois de décembre, le Rév. M. NEWKIRK, baptiste, dans un sermon, déclarait que l'Eglise catholique avait fait preuve de sagesse, en s'emparant de la jeunesse. Elle croit dans la puissance de l'éducation religieuse de ses enfants en fondant les écoles paroissiales. *"Il y a aujourd'hui aux Etats-Unis,* ajoutait-il, *vingt-cinq millions d'enfants qui ne reçoivent aucun enseignement religieux. Le plus grand problème que nous ayons à résoudre aujourd'hui est celui de l'enseignement religieux de la jeunesse."*

GLADSTONE: *"Le système scolaire qui met au deuxième plan l'éducation religieuse est un système pernicieux."*

Sir Robert PEEL: *"Un tel système* (écoles publiques neutres) *viole les droits de la conscience."*

Lord DERBY traite le système d'écoles neutres d'idiot et de dangereux.

M. HARPER, président de l'Université de Chicago et de l'école publique, fait l'aveu navrant qui suit: *"Il est difficile de prédire quel sera le résultat de 50 années encore de notre système scolaire, un système qui exerce l'intelligence mais laisse en général le côté moral absolument inculte, ni religion ni morale, simplement un affinement de l'intelligence. Les catholiques ont résolu la difficulté; nos églises protestantes l'ont totalement ignorée."*

Or voyons le résultat de telles écoles. Aux Etats-Unis, 60 millions de personnes ne fréquentent aucune église et ne pratiquent aucune religion. Tels sont les fruits des écoles neutres.

Ici au Manitoba, d'après un rapport officiel que je trouve dans le journal de la Chambre pour 1911, à la page 441, nous sommes menacés du même désastre.

Voyons plutôt les constatations de ce document officiel.

En 1893 il y avait 713 écoles; en 1910, 1421 — à peu près le double. On trouve les chiffres suivants pour les écoles où l'on donne des exercices religieux: En 1893, 451; en 1910, 139 — c'est-à-dire que malgré que les écoles se soient doublées, on constate que l'enseignement religieux est donné dans trois fois moins d'écoles qu'auparavant.

Tandis que lorsqu'il s'agit d'instruction morale sans appui de la religion, la progression suit la marche de l'augmentation du nombre d'écoles: En 1893, 550; en 1910, 1260.

La leçon à tirer de ces chiffres c'est que l'enseignement religieux est à peu près banni de toutes les écoles, excepté chez les catholiques. Ce qui est encore plus désolant, c'est qu'en dehors des écoles catholiques les commissaires d'école adoptent une résolution pour l'instruction morale, et refusent de faire donner également l'enseignement religieux.

Le *Post*, de New-York, rapporte ces paroles du Magistrat MacMahon, de la Cour de Comté à Brooklyn, alors qu'il avait à prononcer un arrêt contre trois jeunes criminels:

"En maints cas les parents sont à un certain degré responsables des errements de leurs enfants qui quittent le sentier de l'honnêteté et de la vertu, méprisent les lois ainsi que le droit d'autrui. Mais le mal a des racines plus profondes. Il a sa source dans le régime qui interdit l'enseignement religieux dans les écoles publiques. On a chassé de nos écoles publiques jusqu'au nom de Dieu et du Christ. Quand on ne parle pas de religion dans les écoles, on soustrait à la connaissance des enfants les seules véritables règles de conduite qui puissent les guider à un âge où ils ont besoin de principes moraux; et cela me parait une injustice que de condamner à des peines sévères des enfants qui ont enfreint des lois, alors qu'on ne leur a pas donné le fil conducteur de la religion dont leur âme même a droit à la possession. Je ne crois pas qu'ils auraient commis pareilles infractions si on leur eut donné dès l'école, la religion comme boussole directrice."

En 1886, une commission royale fut nommée par le gouvernement impérial pour faire une étude du fonctionnement des écoles élémentaires en Angleterre. Cette commission était composée des plus hautes compétences en pareille matière. Elle siégea pendant deux ans.

Les commissaires firent rapport qu'il fallait se rendre au désir des parents qui exigeaient l'enseignement religieux; que l'école neutre était un attentat à la conscience des parents qui veulent que leurs enfants apprennent la religion à l'école; que dans ces écoles neutres les enfants reçoivent la fâcheuse impression que l'étude des matières profanes est de beaucoup plus important que la connaissance des vérités de la religion; que dans l'intérêt des enfants et de la nation, l'enseignement religieux doit être donné à l'école pendant les heures ordinaires de la classe; qu'en chassant l'enseignement religieux des écoles, on prépare au pays les plus tristes désastres.

Tel est le verdict des hommes d'état et des plus illustres éducateurs de l'Angleterre.

A la Convention Nationale de l'Education tenue à Winnipeg au mois d'octobre 1919, la question de l'enseignement

(*Suite à la neuvième page*)

CONCOURS D'HISTOIRE

CONDITIONS DU HUITIEME CONCOURS

1.—Les compositions devront être rendues pour le 1er du mois de mars afin que l'on puisse les corriger et faire le choix des quatre meilleures, qui seront ensuite publiées dans la presse française.

2.—Pourront prendre part aux concours: 1o. Les enfants au-dessus de 14 ans qui fréquentent les écoles; 2o. Les enfants de 10 à 14 ans.

3o.—Les compositions ne devront pas contenir moins de 300 mots pour la première catégorie, et pas moins de 200 pour la deuxième.

4.—Des prix seront donnés pour les deux meilleures compositions de chaque catégorie.

5.—Pour ne pas surcharger le Comité des Juges du Concours, chaque localité ne devra envoyer que ses QUATRE MEILLEURES compositions, excepté les écoles des villes et les couvents, qui pourront en envoyer HUIT.

6.—Le sujet du concours de février sera: Mgr de Laval; sa vie, son oeuvre au Canada; leçons à tirer.

7.—Les points seront donnés comme suit: 1o. 50 points pour les connaissances historiques; 2o. 30 points pour la forme; 3o. 20 points pour l'orthographe.

8.—Chaque concurrent est prié d'écrire son nom, son âge et l'école fréquentée sur un feuillet qui pourra être détaché pour la correction des compositions.

9.—Toutes les compositions devront être adressées à

LA LIGUE DES DEMOISELLES CATHOLIQUES DE LANGUE FRANCAISE,
CASIER POSTAL 44,
SAINT-BONIFACE, MAN.

CONCOURS D'HISTOIRE

SES RESULTATS

PREMIERE CATEGORIE

1er prix: Mlle Madeleine Painchaud, 16 ans, Académie Saint-Joseph, Saint-Boniface.

2me prix: Mlle Winnie Owens, 17 ans, Couvent de Sainte-Anne.

Mentions honorables: Mlles Yolande Gendron, Lorette; Elodie Vachon, Couvent de Saint-Norbert; Obéline Bisson, Couvent de Saint-Norbert; Rosanna Rioux, Couvent de Sainte-Anne; Léontine Paradis, Couvent de Sainte-Anne; Alice Legaré, Couvent de Sainte-Anne; Catherine Bolly, Ecole Saint-Joachim, La Broquerie; Aurore Bérard, Saint-Jean-Baptiste; Laura Therrien, Saint-Jean-Baptiste (Couvent); Henriette Collin, Académie Saint-Joseph, Saint-Boniface; Yvonne Charette, Académie Saint-Joseph, Saint-Boniface.

DEUXIEME CATEGORIE

1er prix: Mlle Marie-Claire Désautels, 13 ans, Couvent de Sainte-Anne.

2me prix: Mlle Claire Dugal, 9 ans, Académie Saint-Joseph, St-Boniface.

Mentions honorables: Mlles Marie-Thérèse Lévesque, Académie Saint-Joseph, Saint-Boniface; Dorothée Toupin, Académie Saint-Joseph; Lucienne Dusseault, Académie Saint-Joseph; Géraldine Légaré, Couvent Ste-Anne; Marie-Ant. de Margerie, Couvent Ste-Anne; Germaine Martel, Couvent St-Jean-Baptiste; Laura Pelletier, Ecole Saint-Joachim, La Broquerie; Marie-Josèphe Campeau, Saint-Norbert; Annie Jodoin, Sainte-Anne.

PREMIER PRIX DE LA PREMIERE CATEGORIE

Madeleine Painchaud, 16 ans, Académie Saint-Joseph, Saint-Boniface

Le soleil lance ses premiers rayons à travers les voiles sombres qui enveloppent la ville de Honfleur. Quoique l'heure soit matinale, une foule nombreuse se presse sur les quais pour assister au départ du "Saint-Etienne", amenant en Amérique les quatre Récollets: les Pères Jean Dolbeau, Denis Jamet, Joseph Le Caron et le Frère Pacifique Duplessis. La scène des adieux est touchante. Combien le départ est pénible pour ces missionnaires qui s'en vont dans un pays sauvage sans espoir de retour! Mais pour accomplir cette lourde tâche d'évangélisation, qui est le but de leur voyage, Dieu leur fournit les grâces nécessaires.

Le 25 mai 1615, après un mois de traversée, le "Saint-Etienne" jette l'ancre à Tadoussac. Il fallait bien des hommes trempés d'acier pour se résigner à passer le reste de leur vie dans ce pays barbare. Quel spectacle repoussant se présente à leurs yeux en débarquant: une forêt épaisse qui s'étend à perte de vue et quelques tentes d'écorce semées ça et là. Voilà le milieu où ils vivront désormais.

Les Pères Jamet et Joseph Le Caron s'embarquent pour le Sault Saint-Louis, où ils doivent rencontrer les Hurons. Mais, en ayant trouvés en assez grand nombre à l'extrémité de l'île de Montréal, ils y établirent leur poste; c'est là que, le 24 juin, le Père Le Caron célèbre la première messe depuis le temps de Cartier. A Québec le Père Dolbeau et le Père Duplessis avaient construit une petite chapelle et une habitation qui devait leur servir de couvent.

De 1615 à 1622, huit Pères Récollets et deux Frères convers vinrent s'ajouter aux premiers venus. Ils travaillèrent avec un zèle infatigable à convertir et à civiliser les farouches sauvages. Nous avons encore ici la preuve évidente que ces missionnaires dévoués ne travaillaient pas pour leur propre intérêt. Le règlement austère de leur communauté les obligeait à mendier même leur pain de chaque jour. L'hiver, si rude au Canada, présentait des souffrances presque insupportables. Les voyages se faisaient en raquettes. La nuit devenait un véritable supplice. On couchait dans un trou creusé dans la neige et recouvert de branches de sapin attachées ensemble et dans le milieu de cet étrange réduit se trouvait une ouverture servant à la fois de fenêtre et de cheminée. La fumée, repoussée à l'intérieur par le vent, était si étouffante qu'on devait souvent se mettre la bouche contre terre pour respirer. Les chiens des sauvages étaient une autre source d'ennuis. Affamés, ils rôdaient çà et là ne se gênant pas de troubler les missionnaires dans leur sommeil ou de partager leurs repas.

Un autre inconvénient non moins pénible était la nourriture que les ouvriers évangéliques devaient recevoir des indigènes. Quand les mets étaient abondants, on les préparait dans d'immenses marmites, souvent plus minces que la couche graisseuse qui les couvrait. Le meilleur aliment était un poisson rôti sur la braise ou séché aux ardeurs du soleil. Quelle vie!

En 1620, le Séminaire Saint-Charles fut fondé au couvent de Notre-Dame des Anges, situé en un joli endroit sur les bords de la rivière Saint-Charles. Les élèves étaient au nombre de six seulement.

A la capitulation de Québec, en 1629, les Récollets quittèrent à regret le Canada, où ils commençaient à amener des âmes à Dieu.

Pour des raisons qui sont demeurées obscures jusqu'à nos jours, les Récollets ne revinrent pas continuer leur oeuvre, en 1632, lorsque la Nouvelle-France fut remise aux mains des Français. Ce ne fut qu'en 1670 que l'intendant Talon les ramena à la colonie. Leur ardeur n'était pas moins grande que lors de leur premier voyage. Ils ne furent pas découragés par les misères et les privations qu'ils eurent à endurer; ils se remirent au travail. La semence des premiers Récollets aidant, ils ne tardèrent pas à recueillir des fruits consolants pour leur coeur d'apôtres. Leur dévouement à instruire les sauvages leur a valu le nom de premiers maîtres d'école du Canada. Ils ont aussi l'honneur d'avoir eu dans leur ordre le premier martyr de la Nouvelle-France, le Père Viel, qui fut noyé à l'endroit maintenant nommé Sault-au-Récollet. Ceux qui n'ont point été mis à mort ne méritent pas moins notre admiration pour le courage dont ils firent preuve en acceptant les afflictions de tout genre qu'ils eurent à souffrir.

Quelle grande leçon d'héroïsme nous donnent ces admirables religieux, à nous qui vivons maintenant dans ce pays civilisé par eux! Combien grande doit être notre reconnaissance et comme nous devons nous efforcer de garder et d'entretenir lumineux le précieux flambeau de la foi qu'ils ont allumé dans le Nouveau-Monde.

CHRONIQUE
Page Féminine

CHASSONS L'ENNUI

C'est une chose à peine croyable que, dans ce siècle où l'activité est le caractère de l'époque, où gens et choses semblent être poussés par la vapeur, l'on rencontre des personnes qui n'ont rien à faire et qui s'ennuient. Elles sont tristes, mornes, comme lasses d'avoir vécu. Cette grande tristesse qui s'émane de leur être, se répand au dehors et est très désagréable à ceux qui sont obligés de vivre près d'elles. Car on recherche ordinairement la gaieté, tout ce qui sent la joie et le bonheur.

Pourtant l'ennui ne devrait pas avoir sa place ici-bas; la vie est trop pleine de devoirs impérieux, elle foisonne d'obligations et de tâches absorbantes. L'ennui n'a pas sa raison d'être tant qu'il y aura des pauvres à secourir, des malades à visiter, des malheureux à consoler.

Voyez cette femme, jeune encore malgré ses quarante ans sonnés. Elle n'a plus de charge, car ses enfants sont tous grands et l'ennui la guette à tout instant; mais elle sait vite l'éloigner ainsi que les suggestions de la paresse et de l'égoïsme en employant ses loisirs à faire du bien aux autres. Tous les matins, après que l'ordre règne dans la maison, la bonne âme va visiter des voisines malades qui n'ont pas le moyen de se payer le luxe d'une garde. Ses soins, elle les donne si gaîment et si gentiment que sa présence est comme un rayon de soleil pour ces pauvres malades. Sa charité est ouatée de la délicatesse la plus exquise et vous l'entendrez dire: "Ne me remerciez pas; c'est moi qui vous suis reconnaissante, car vous m'aidez à chasser l'ennui."

Son dévouement ne se borne pas là et ses loisirs de l'après-midi sont encore consacrés à faire du bien à ses protégés. Tricotant à perdre haleine, de petits chaussons, si jolis, si mignons, qu'ils seraient dignes de chausser les pieds d'un bébé prince. Puis quand tous les petons sont chaudement enveloppés, son aiguille rivalise avec les broches à tricoter et elle coud des vêtements pour les petits.

Mon amie a certainement lu ces jolis vers de Victor Hugo et elle a compris le langage de l'aiguille industrieuse:

Laisse-toi conseiller par l'aiguille ouvrière
Présente à ton labeur, présente à ta prière
Qui dit tout bas: "Travaille."

Oui, l'expérience est là pour prouver que l'on combat l'ennui par le dévouement et la distraction. Combien de mères, au soir de leur vie, s'ennuient et exposent leur santé par une trop longue inactivité. Elles passent leurs après-midis dans une berceuse, les mains croisées sur les genoux, regardant la flamme du foyer et repassant dans leur mémoire toutes les déceptions de leur vie et se fatiguent l'esprit à déplorer ce qui aurait pu être. Si elles pensaient seulement qu'elles sont encore utiles dans le monde, elles iraient, par cet après-midi de gai soleil, prendre soin de leurs petits-enfants, et donneraient ainsi quelques instants de liberté à leurs filles ou leurs brus qui sont encore si jeunes et qui tombent déjà sous le poids des soins de la famille. Ces chères vieilles reviendraient au foyer avec une provision de gaieté et de contentement, résultat de leur dévouement.

L'ennui est une maladie de l'âme qui se communique au corps et il faut de toute nécessité la combattre, car avec le temps elle peut détraquer la machine mentale la mieux organisée. Chassons toutes l'ennui, amies lectrices, et le meilleur moyen, croyez-le bien, est le dévouement aux autres.

GERTRUDE.

EVANGILE

DIMANCHE DE LA SEPTUAGESIME

(S. Math., XX, 1-16)

En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples: Le royaume du ciel est semblable à un père de famille qui sortit de grand matin afin de louer des ouvriers pour sa vigne. Après être convenu avec eux d'un denier pour leur journée, il les envoya à sa vigne. Etant sorti vers la troisième heure, il en vit d'autres qui étaient oisifs sur la place publique, et il leur dit: Vous aussi, allez à ma vigne, et je vous donnerai ce qui sera raisonnable, et ils y allèrent. Il sortit encore vers la sixième et vers la neuvième, et fit la même chose. Enfin il sortit vers la onzième heure, et en ayant trouvé d'autres, il leur dit: Pourquoi vous tenez-vous ici tout le jour dans l'oisiveté? C'est, lui répondirent-ils, parce que personne ne nous a loués. Et il leur dit: Et vous aussi, allez à ma vigne. A la fin du jour, le maître de la vigne dit à son intendant: Appelez les ouvriers et payez-les en commençant par les derniers et en finissant par les premiers. Ceux donc qui avaient été loués les premiers, venant à leur tour, s'attendaient à recevoir davantage, mais ils ne reçurent tous qu'un denier; et, en le recevant, ils murmuraient contre le père de famille. Ces derniers, disaient-ils, n'ont travaillé qu'une heure, et vous leur avez donné autant qu'à nous, qui avons porté le poids du jour et de la chaleur. Mais il répondit à l'un d'eux: Mon ami, je ne vous fais point de tort; n'êtes-vous pas convenu avec moi d'un denier? Prenez ce qui vous appartient, et retirez-vous: je veux donner à ce dernier autant qu'à vous. Ne m'est-il pas permis de faire ce que je veux? Faut-il que votre oeil soit mauvais parce que je suis bon? C'est ainsi que les derniers seront les premiers, et les premiers seront les derniers; car il y en a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus.

L'APOSTOLAT DE LA FEMME CHRETIENNE

La femme chrétienne, prise en général, a une grande mission à remplir dans ce siècle. Il est des circonstances où son action seule peut s'exercer, et où il n'est donné qu'à son influence de pouvoir neutraliser les efforts du mal, ou faire naître et développer les semences pures et salutaires. Voilà pourquoi nous croyons qu'il ne sera pas inutile de rappeler ici aux femmes chrétiennes qui liront ce journal le saint et véritable apostolat que Dieu et la société leur confient d'une manière toute particulière à l'époque où nous vivons.

Qu'est-ce, d'abord, que l'apostolat? Considéré d'une manière stricte, l'apostolat est la fonction spéciale commise par Dieu à certaines créatures, revêtues d'un caractère sacré, d'enseigner aux hommes sa doctrine et ses volontés. Sous ce rapport l'apostolat est l'apanage exclusif du sacerdoce catholique; il constitue un droit particulier du prêtre de Jésus-Christ; c'est sa mission, sa première et sa plus glorieuse prérogative.

Mais, en dehors de cette délégation divine, spéciale et exclusive, il est un autre apostolat que l'on peut appeler, pour le distinguer du précédent, naturel et général. Cet apostolat, qui est très réel, bien qu'il s'exerce dans des conditions et avec des caractères essentiellement différents du premier, consiste dans la mission d'enseignement, de prosélytisme que peut remplir, sous des formes variées, tout être moral.

Pour remplir cette mission il n'est besoin d'aucun titre préalable, d'aucune légation singulière. Par le fait même de cette faculté, dont nous sommes tous doués, de transmettre nos idées, d'exprimer nos sentiments, de communiquer nos impressions au moyen de la parole et des oeuvres, nous portons tous, en nous-mêmes, la faculté d'exercer sur nos semblables une certaine influence. Nous possédons tous, à un degré ou à un autre, le don d'amener ceux qui nous entourent à partager notre croyance et notre manière d'agir.

La femme est revêtue comme l'homme de cette puissance mystérieuse. Elle trouve comme lui, dans l'essence même de sa nature, la faculté de réagir sur les créatures morales qui l'environnent, soit par le langage, soit par les actes. On peut même dire, sans s'écarter de la vérité, qu'elle possède les divers éléments de l'apostolat dont il s'agit, à un degré souvent supérieur à l'homme; car il semble, à l'examiner seulement dans sa nature propre, et en laissant de côté la consécration réitérée que l'histoire donne à cette vérité, il semble, dis-je, que pour le fond de son caractère plus souple, de son imagination plus vive, de sa volonté plus tenace, Dieu l'ait douée d'une puissance de prosélytisme plus universelle et plus féconde.

Pourquoi, hélas! cette puissance ne s'est-elle pas toujours proposé pour terme dernier l'extension de la vérité et l'accroissement de l'amour du bien dans les âmes? Malheureusement, il y a un double prosélytisme, comme il y a un double ordre de chose à enseigner, un double ordre de sentiments à inspirer. On peut faire de la propagande pour l'erreur et pour le mal, comme on en peut faire pour la vérité et le bien. Et cette dernière propagande n'est pas celle qu'a choisie la fille d'Eve non chrétienne. Mais détournons bien vite nos regards du spectacle navrant qu'offre la mission dangereuse remplie par la femme en dehors de l'Evangile, pour contempler pour contempler un spectacle tout autre, celui de la Femme Chrétienne enseignant, depuis dix-huit cents ans, à ses soeurs de ce siècle, comment elles doivent exercer au milieu des peuples l'apostolat du bien et de la vérité.

L'abbé BONNE-FOY.

MES OEILLETS

Mes beaux oeillets aux longues tiges
Plantés sous le [illegible] des fleurs,
Ne perdraient rien de leurs prestiges
Même auprès des roses leurs soeurs!
C'est qu'à tout l'éclat des plus belles
Ils joignent aussi les attraits;
Ils sont encore au milieu d'elles
Dignes d'embaumer un palais.

Petits et grands, pourceaux et roses
Les panachés, les cramoisis,
Chacuns de formes et de poses
Variant comme de pays.
Combien j'aime à les voir encore
Se balancer au vent du soir!
Ou, sous le soleil qui les dore
Se dresser comme un encensoir!

Je les cultive avec délices,
Soins et rayons ne manquent pas;
Puis au printemps j'ai les prémices
De leurs parfums si délicats.
A combien d'amoureux messages
N'ont-ils pas servi tous les ans,
Lorsqu'ils brisent leurs verts courages
Pour apparaître éblouissants!

Benjamin SULTE.

M. DELLY

Esclave... ou Reine?

Feuilleton de La "LIBERTÉ" No 2

(Suite)

Elles prirent bientôt congé de Mme de Cérigny, qui les reconduisit à leur voiture en leur exprimant tous ses regrets. Le prince Ormanoff les regarda partir et les suivit quelques instants des yeux, tandis que l'équipage s'éloignait.

— Cette jeune fille — cette fillette plutôt — est déjà idéale! fit observer quelqu'un près de lui.

— C'est exact, dit-il froidement.

Et il se dirigea vers l'entrée du pavillon de chasse, suivi par de nombreux regards, car ce grand seigneur slave, de si haute mine et de physionomie si énigmatique, excitait la plus vive curiosité chez les invités du marquis de Cérigny.

Dans la voiture qui emportait les habitantes de la Bardonnaye vers leur demeure, Lise examinait avec un peu d'anxiété le visage de sa belle-mère. Mme de Subrans avait déjà eu quelques petites crises cardiaques, et le médecin avait prescrit d'éviter les fortes émotions.

Mais quelle émotion avait-elle pu éprouver aujourd'hui? Ce prince Ormanoff, dont elle n'avait jamais parlé à ses enfants, devait être presque un étranger pour elle... A moins qu'il ne lui rappelât quelques souvenirs pénibles. Lise savait que sa belle-mère avait perdu ses parents et un frère unique, alors qu'elle était déjà jeune fille. Peut-être Serge Ormanoff se trouvait-il présent au moment de ces malheurs, sur lesquels Catherine ne s'étendait pas en longs détails.

Mme de Subrans, levant tout à coup les yeux rencontra le regard inquiet de Lise.

— Ne te tourmente pas, mon enfant, dit-elle de la même voix éteinte qu'elle avait tout à l'heure en répondant au prince. Ce ne sera rien. Je n'étais déjà pas très bien ce matin, j'aurais dû m'abstenir...

— Mais oui, maman! Pourquoi ne m'avez-vous rien dit? Il aurait été bien plus raisonnable de rester tranquillement à la maison.

— Certainement, si j'avais pu prévoir...

Ses mains maigres frémirent, et un tremblement agita ses lèvres.

Lise ne s'en aperçut pas, et se rassura en voyant qu'à l'arrivée au logis Mme de Subrans avait presque repris sa mine habituelle, sauf un cerne assez prononcé autour des yeux.

III

Un clair soleil d'automne inondait la grande pièce assez nue que l'on dénommait salle d'étude à la Bardonnaye. Le crâne poli de M. Babille, le précepteur, en était tout illuminé et brillait du plus vif éclat. Mais le brave homme n'en avait cure. Tout en humant délicatement, de temps à autre, une prise de tabac, il mettait tous ses soins dans la correction d'une version latine que venait de terminer Lise, "la plus intelligente petite cervelle féminine que j'aie jamais connue," déclarait-il volontiers orgueilleusement.

Car il était fier de l'aînée de ses élèves, le bon M. Babille! Certes, Albéric, un garçon de douze ans, turbulent et entêté, et sa soeur Anouchka ne manquaient pas d'intelligence, mais ils ne possédaient pas la vive compréhension de Lise; son ardeur au travail, et, non plus, cette délicate bonté qui avait toujours empêché la charmante Lise de s'unir aux gamineries qu'ils imaginaient envers le précepteur, dont les petites manies et les petits ridicules excitaient leur verve parfois inconsidérément méchante.

En ce moment, Albéric, penché vers Anouchka, lui montrait le crâne éblouissant. La petite fille éclata de rire. M. Babille leva un peu les yeux, [illegible] un "thème" plein d'indulgence, puis se remit à sa correction.

Mais Lise regarda ses cadets d'un air sévère, et, aussitôt, ils se remirent au travail. Cette soeur aînée, si belle, si douce, exerçait sur eux un véritable ascendant et, pour rien au monde, ils n'eussent voulu faire pleurer "leur Lise", comme ils l'appelaient en leurs moments de câlinerie.

— Mademoiselle Lise, ceci est absolument parfait! s'écria d'un ton de triomphe M. Babille en élevant entre ses doigts, brunis par le contact du tabac, la feuille couverte de la charmante écriture de Lise. A la bonne heure, voilà une élève qui me fait honneur! Ah! quand vous aurez travaillé encore deux ans, quelle jolie instruction vous aurez!

Un coup de sonnette l'interrompit. Lise se leva vivement, en donnant un petit coup sur son tablier de percale rose un peu fripé.

— Il faut que j'aille ouvrir, Micheline et Josette sont en course.

Elle sortit dans le vestibule et se dirigea vers la porte, qu'elle ouvrit au moment où retentissait un second coup de sonnette, sec et impatient.

Elle eut un sursaut et un involontaire mouvement de recul en voyant devant elle le prince Ormanoff.

Il se découvrit en demandant:

— Pourrais-je voir Mme de Subrans, ma cousine?

— Mais oui, je pense... Voulez-vous entrer, prince?

Il ne protesta pas contre l'appellation cérémonieuse, mais enveloppa d'un regard dominateur la jeune créature toute rougissante et gênée devant lui.

Elle le précéda jusqu'à la porte du salon, qu'elle ouvrit en disant:

— Je vais prévenir ma mère.

Il se détourna un peu, la regarda de nouveau d'un air singulier...

— Vous l'appelez votre mère? Est-ce elle qui l'a exigé?

— Non, c'est moi qui lui ai toujours donné ce nom, puisqu'elle m'a élevée, répliqua-t-elle, très surprise.

— Ah! oui, au fait! dit-il entre ses dents.

Tandis qu'il pénétrait dans le salon, mieux meublé que l'autre, où l'on introduisait les étrangers, Lise entra dans la pièce voisine et s'approcha de sa belle-mère occupée à ses raccommodages.

— Maman, le prince Ormanoff vous demande.

L'ouvrage s'échappa des mains de Mme de Subrans, et son visage revêtit la même teinte bizarre que la veille, au moment où son parent s'était approché d'elle. Mais, sans prononcer un mot, elle se leva et, ouvrant la porte de communication, entra dans le salon.

Le prince, qui se tenait debout au milieu de la pièce, la laissa s'avancer vers lui. Son regard aigu semblait fouiller jusqu'au fond de l'âme de cette femme, qui se raidissait visiblement pour ne pas baisser les yeux.

— Voici longtemps que nous ne nous étions vus, Catherine Paulowna, dit-il d'un ton de calme froideur.

Pas plus que la veille, ils ne se tendaient la main, et qui eût vu l'un en face de l'autre ces deux cousins, aurait eu conscience qu'une barrière mystérieuse les séparait.

— En effet, Serge... Je ne me doutais pas que... que vous viendriez ici, chez moi...

Sa voix était un peu rauque et ses yeux se détournaient un peu comme pour fuir le regard de ces prunelles vertes.

— Aussi n'est-ce pas pour vous que j'y viens, Catherine. Je n'ai pas perdu mon habitude d'autrefois d'aller droit au fait, surtout avec les femmes, qui aiment, en général, à s'égarer dans mille petites circonlocutions plus ou moins hypocrites. Voici donc ce que je désire: la fille de ma cousine Xénia ressemble d'une façon extraordinaire à Olga, ma défunte femme. Pour ce motif, j'ai l'intention de faire de cette enfant la princesse Ormanoff.

Mme de Subrans recula de plusieurs pas, en fixant sur lui des yeux dilatés par la stupéfaction.

— Vous voulez... épouser Lise!... Une enfant, comme vous dites, car elle n'a pas seize ans!

— C'est précisément pour cela. A cet âge, je la formerai à mon gré, ainsi que j'ai fait naguère d'Olga.

Et comme Mme de Subrans demeurait sans parole, en le regardant d'un air ahuri, il ajouta d'un ton sec:

— On croirait vraiment que je vous dis la chose la plus extraordinaire du monde!

— Mais, Serge... songez que vous ne la connaissez pas.

— Elle ressemble à Olga; elle sera pour le moins aussi belle qu'elle, et elle est assez jeune pour être encore malléable. Cela me suffit. L'intelligence m'est indifférente, et quant au caractère, quel qu'il soit, je saurai le transformer selon mes goûts.

— Alors... alors... elle serait peut-être malheureuse? balbutia Mme de Subrans.

Il eut un ironique plissement de lèvres.

— Une femme est-elle jamais malheureuse quand son mari l'entoure de luxe, la comble de toilettes et de bijoux, la conduit dans les fêtes les plus brillantes?

— Cela ne suffirait pas à Lise, peut-être. Elle est très sérieuse et très pieuse.

Les sourcils du prince se rapprochèrent.

— Pieuse? A quelle religion appartient-elle?

— Elle est catholique.

— Cela n'a pas d'importance. Une femme ne doit avoir d'autre religion que celle de son mari, et, dès qu'elle sera devenue la princesse Ormanoff, Lise suivra le culte orthodoxe.

Le regard affolé de Mme de Subrans se posa sur l'impassible visage de Serge.

— Vous... vous l'obligeriez à quitter sa religion? balbutia-t-elle.

— Parfaitement. Pour mon compte, je n'ai point de croyances, mais mes traditions de famille et de race m'imposent la pratique apparente de la religion de mon pays. Il en doit être de même pour ma femme.

— Serge, elle ne voudra jamais! Renoncez à cette idée, c'est impossible! L'enfant ne serait pas heureuse, d'ailleurs...

Une lueur irritée passa dans les yeux de Serge, qui, en ce moment, semblèrent presque noirs.

— Pour qui me prenez-vous, Catherine? Quelqu'un aurait-il inventé que j'avais rendu Olga malheureuse?... elle qui, avant de rendre le dernier soupir, me baisait les mains en murmurant: "Serge, vous m'avez donné du bonheur!" Jamais elle n'a eu un souhait à formuler, car je le devançais toujours. J'agirai avec Lise comme j'ai agi envers elle. J'entends demeurer toujours le maître absolu; mais, en retour, je donne à ma femme toutes les satisfactions convenant à une cervelle féminine. Que pourrait-elle demander plus?

— Que vous l'aimiez autrement, peut-être, murmura Mme de Subrans.

Une sorte de demi-sourire ironique glissa sur les lèvres de Serge.

— Et que je sois son humble serviteur, comme tant de nigauds le sont à l'égard des femmes? J'ai un tout autre respect de ma supériorité masculine, et avant toute chose j'entends être obéi, sans discussion.

— Et vous dites qu'elle sera heureuse!

Le prince eut un mouvement d'impatience.

— Oui, elle le sera, parce que je saurai lui enlever toute ridicule sensibilité, si elle en a! Olga était douce, aimable, caressante, mais jamais je n'ai souffert de voir une larme dans ces yeux, ni un pli sur son front. Elle s'y était très vite accoutumée, et me montrait toujours un visage serein et souriant. Si je ne l'avais dirigée ainsi dès les premiers jours de notre union, j'aurais risqué de voir apparaître des pleurs, des bouderies, des caprices, — tout ce que je hais.

— Alors, votre femme n'avait même pas le droit de pleurer?

— Je me suis conduit de telle sorte envers elle qu'elle n'a jamais eu aucun motif raisonnable de verser des larmes, dit-il froidement.

Pendant quelques secondes, Mme de Subrans demeura bouche close, ahurie par cette déclaration faite du ton le plus sérieux.

— Serge, ce n'est pas possible! murmura-t-elle enfin. Lise est trop jeune; elle est de santé délicate...

— Elle aura chez moi tous les soins nécessaires, ne craignez rien. Je ne tiens aucunement à avoir une femme malade. Mais réellement, Catherine, j'admire votre sollicitude pour la fille de cette pauvre Xénia!

Une singulière ironie se glissait dans l'accent du prince, dont le regard aigu ne quittait pas le visage de Catherine qui se couvrait d'une pâleur effrayante.

— Il est vrai que je la soigne de mon mieux, dit-elle d'une voix étouffée, et je voudrais qu'elle soit heureuse.

[illegible]

— Je... je ne sais... balbutia-t-elle en détournant les yeux.

— On me l'a dit... Savez-vous qu'Ivan Borgueff est toujours fort et alerte et qu'il a conservé une mémoire extraordinaire, surtout pour les faits un peu anciens, — tels, par exemple, que votre séjour et celui de Xénia à Kalitow?

Elle tremblait des pieds à la tête, et ses yeux fuyaient toujours le regard étincelant, telle une bête traquée sous les prunelles du dompteur.

— Il est très bavard, ma volonté seule enchaîne sa langue. C'est heureux pour vous, Catherine, car le jour où je lui dirais: "Peu importe, Ivan, parle à ta guise" il aurait peut-être le mauvais goût de faire des révélations sensationnelles, qui seraient plutôt désagréables pour vos enfants, n'est-il pas vrai, Catherine Paulowna?

Cette fois, elle le regarda, en élevant les bras dans un geste de supplication.

— Serge, par pitié!... N'est-ce pas assez du remords qui me ronge? J'ai fait mon possible pour rendre Lise heureuse...

— Mais en la trompant odieusement. Et ne pensez-vous pas qu'elle sera plus à sa place près de moi, qui suis un honnête homme, que sous le toit de la femme qui a tué sa mère?

Un gémissement s'échappa de la poitrine de Mme Subrans.

— Serge!... oh! je vous en prie! bégaya-t-elle.

Il continua impassiblement:

— Cette raison seule me ferait un devoir d'enlever d'ici cette jeune fille. Vous allez donc lui faire part de ma demande, et demain nous serons fiancés.

Cette fois elle ne protesta pas. Elle était domptée par l'arme mystérieuse qui rendait Serge tout-puissant sur elle.

— Je lui parlerai, Serge, répéta-t-elle.

— Je lui parlerai, dit-elle d'une voix rauque.

— Ce sera raisonnable, car si elle ne devenait ma femme, je me croirais tenu de lui faire connaître certaines choses qui rendraient impossible pour elle un plus long séjour ici. Mais du moment où elle sera la princesse Ormanoff, peu importe, vous garderez votre secret, et vos enfants n'auront pas le déplaisir de...

Et ses doigts se crispèrent si fortement au dossier de la chaise que les ongles s'enfoncèrent dans le bois.

— C'est bien. Comme je ne tiens en aucune façon à éterniser les fiançailles vous vous arrangerez de façon que le mariage puisse être célébré dans un mois. Il le sera d'abord à l'église catholique, — c'est une concession que je veux bien faire, puisque, jusqu'ici, Lise a pratiqué cette religion qui est celle de ce pays et qui était celle de son père. Puis, un de nos prêtres viendra bénir ici notre union selon nos rites.

— Et... si elle refuse absolument, sur ce point-là? murmura Mme de Subrans.

Il eut un impatient mouvement d'épaules:

— Une enfant! comment peut-elle avoir une opinion arrêtée sur telle ou telle religion? Cela ne signifie rien du tout, Catherine. Elle s'y fera sans difficulté, d'autant plus qu'elle m'a paru fort timide.

— Oui, elle est timide et très douce. C'est une nature charmante.

— Tant mieux! Elle me semble réaliser, de toutes façons, mon idéal. A demain, Catherine.

Sans plus lui tendre la main qu'à [illegible]

[illegible]

Lise sera près de lui plus heureuse que je ne le crois. Charmante comme elle l'est, il l'aimera, si froid que soit son coeur. Elle l'amènera à des idées moins intransigeantes...

Elle essayait ainsi de se rassurer, de se persuader même que Lise trouverait le bonheur dans cette union.

Après tout, il était vrai qu'elle avait entendu dire qu'Olga semblait très heureuse, et qu'elle aimait beaucoup son mari. Pourquoi n'en serait-il pas de même pour Lise?

— Je vais lui parler... Il y a bien la question de religion, mais elle s'arrangera avec lui. Après tout, il ne cache pas qu'il est indifférent et ne tient à la sienne que par tradition. Dès lors, il se laissera fléchir, si elle sait s'y prendre.

Elle se leva, ouvrit la porte et appela:

— Lise!

Puis elle entra dans la pièce voisine et s'assit à sa place habituelle, mais en tournant le dos au jour, car elle avait conscience de l'altération de son visage.

— Vous m'avez appelée, maman? dit Lise en s'avançant d'un pas léger.

— Oui, mon enfant. Assieds-toi ici, et écoute-moi... Je vais droit au but. Le prince Ormanoff, voyant en toi le vivant portrait de sa première femme, ta cousine et la sienne, te demande en mariage.

Lise eut un sursaut de stupéfaction en fixant sur sa belle-mère ses beaux yeux effarés.

— Oh! maman!... C'est une plaisanterie! A mon âge!

— Olga n'avait pas seize ans quand Serge l'a épousée.

[illegible]

Elle parlait d'un ton monotone, comme si elle récitait une leçon longuement apprise, et en détournant ses yeux du regard stupéfait et effrayé de Lise.

— Maman... mais je ne veux pas! C'est impossible, voyons, maman! On ne se marie pas à mon âge!

(A suivre)

MGR GROUARD — No 24

SOUVENIRS DE 60 ANS DE MISSION

(Suite)

Nous partons le matin, sept hommes, Joseph et moi compris, la raquette aux pieds, le fusil sur l'épaule. Nous traversons plusieurs petits lacs, bordés de rochers; après deux heures de marche nous arrivons sur un lac plus grand et bientôt nous voyons une quinzaine de cariboux sortir d'une île rocailleuse et prendre leurs ébats sur la glace. Nos hommes alors quittent leurs raquettes, la neige étant peu épaisse, ils jettent leurs fourreaux de fusil à côté et courent sur ces cariboux. Je les imite, ne comprenant rien à leur manoeuvre. Je pensais que ces cariboux allaient prendre la fuite et se sauver dans l'île. Mais non. Ils s'arrêtent et nous regardent. Nous voyant toujours approcher, ils font une courbe et décrivent un demi cercle, gardant toujours la même distance des chasseurs. Ceux-ci s'arrêtent et tirent sur ces animaux qui passent avec la rapidité du vent. Ayant achevé leur demi cercle, ils reviennent sur leurs pas aussi rapidement, à leur point de départ, et recommencent leur course circulaire, et chaque fois un des leurs reste sur le carreau. Quand ils se voient réduits à un petit nombre, ils se dispersent sur le lac où les chasseurs les poursuivent quelque temps sans les atteindre, puis ils reviennent dépecer ceux qu'ils ont tués.

Ils leur coupent d'abord la gorge, puis leur ouvrent le ventre, jettent les tripes, vident le grand estomac qu'ils remplissent du sang épanché à l'intérieur. Ils gardent l'autre estomac où le lichen subit une première fermentation et ils le feront cuire avec le sang, ce qui forme une bouillie légèrement ondulée et dont ils sont friands. Ils coupent ensuite les membres de l'animal avec une dextérité que les bouchers et les chirurgiens des pays civilisés pourraient leur envier. Ils entassent le tout qu'ils couvrent le mieux qu'ils peuvent avec de la neige et des branches d'épinettes. Comme leur campement n'est pas bien éloigné, il n'y a pas besoin de plus de précautions, car les femmes et les enfants ne tarderont pas à venir avec les chiens et les traînes et amèneront cette viande au logis. Les os des pattes renferment une moëlle excellente qui se mange crue et fait les délices des gourmets. La langue de caribou est regardée comme le morceau le plus délicat de ce pays. Une grande partie de la viande est séchée et boucanée et se conserve pour l'été. La Compagnie en achète une grande quantité et en nourrit ses engagés surtout dans les voyages. Le fort du Fond du Lac est pour le district d'Athabaska ce que le Fort Raë est pour le district du Mackenzie, un poste d'approvisionnement. La mission de la Nativité tire aussi de là ce qu'elle peut en viande sèche et en graisse.

Je n'ai guère assisté à cette chasse que comme spectateur et je ne puis me glorifier d'aucun succès, ayant tiré trois ou quatre coups sans résultat. Je m'en revins seul le lendemain, car Joseph voulait continuer de chasser. Chemin faisant, je vis de loin une bande de caribous remplissant littéralement un petit lac. Un homme plus adroit ou plus ambitieux n'aurait pas manqué une si belle occasion, mais n'ayant qu'un petit couteau de poche, je ne me crus pas assez habile pour dépecer un animal, si j'en tuais, et je me contentai de jeter l'épouvante dans cette troupe. Du reste les Sauvages venaient assez souvent à la mission et nous apportaient de la viande que nous payions au prix fixé par la Compagnie.

L'hiver passait tranquillement, quand, vers le 20 février on vint demander le Père pour des malades. Ils demeuraient assez loin, puisqu'il fallait quatre jours de marche pour se rendre chez eux. Le Père de Chambeuil a du zèle et du courage, mais il ne jouit pas d'une forte santé et je lui fis garder la maison. Je partis avec une traîne et des chiens à la suite de trois jeunes hommes qui prirent soin de moi aussi charitablement que possible. Nous allions directement au nord. Ce pays semble rempli de lacs séparés par des terres marécageuses ou sablonneuses qui ne portent que des arbres chétifs et rabougris. Les rochers ne manquent pas et présentent parfois des obstacles à franchir. Quelle triste contrée! Je n'en avais pas parcouru encore qui méritât si bien la définition du livre de Job: *"Ubi umbra mortis et nullus ordo, sed sempiternus horror inhabitat."* — "Sombre et morne région où l'ombre de la mort, le désordre et une horreur éternelle habitent."

Cependant, comme dans le plus affreux désert, on rencontre des oasis charmantes. Ainsi, dans ces steppes glacées, les Sauvages savent trouver quelques endroits plus favorables où ils stationnent longtemps quand ils ont de quoi vivre. Telle était la place où demeuraient les malades. Dieu merci, il n'y avait aucun danger sérieux. Un homme de vingt-cinq à trente ans et une femme un peu plus âgée s'étaient exposés à de gros froids et à une fatigue excessive d'où résultait un état fiévreux qui leur enlevait l'appétit. Or, quand un Sauvage ne mange pas, il se croit presque mort. Je les confessai tous, les réconfortai, leur donnai quelques gouttes de *pain killer*, médecine qui leur inspire une grande confiance, et revins à la mission le 5 du mois de mars.

Durant mon absence le courrier était arrivé au Fond du Lac et le Père de Chabeuil me remit un paquet de lettres à mon adresse. Nous n'avions reçu aucune nouvelle depuis l'arrivée de Mgr Clut à la mission de la Nativité, et je m'empressai de lire mes lettres. La première qui me tomba sous la main venait de Mgr Taché, et quelle émotion me saisit quand il m'annonce la mort de Mgr Faraud! C'est le 26 septembre 1890 que notre bien-aimé Vicaire Apostolique avait rendu son âme à Dieu. Continuant la lecture de cette lettre j'apprends que le Pape m'a nommé pour le remplacer! Mgr Taché me dit qu'il m'envoie les Bulles me nommant vicaire apostolique d'Athabaska-Mackenzie et évêque d'Ibora! On conviendra que pour une nouvelle surprenante, affligeante, désolante, on n'en a jamais reçu de pareille! Les Bulles étaient là en effet et si j'avais pu je les aurais renvoyées au Pape. Mais une autre lettre de notre Supérieur Général m'ordonnait au nom de la Sainte Obéissance d'accepter le fardeau qu'on m'imposait! Il fallait donc se soumettre. Une consolation me vint de Mgr Clut qui m'écrivait: "J'étais l'auxiliaire de Mgr Faraud et, si vous voulez me recevoir comme tel, je ferai tout mon possible pour servir les missions jusqu'à la fin." Mgr Taché, de son côté, me témoignait un dévouement tout paternel: "Vous avez le choix de votre consécrateur, me disait-il dans sa lettre, et je demande de l'être. Je vous ai fait prêtre et je veux vous faire évêque!"

Il n'y avait pas moyen de refuser cette aimable invitation, et je me décidai à me rendre à Saint-Boniface. Les Frères Hémon et Chabonneau vinrent me chercher avec leurs traînes à chiens pour m'emmener à la Nativité. Nous fûmes obligés de coucher une nuit sur le lac, ne sachant de quel côté nous tourner pour aller à terre. A la mission de la Nativité, nous eûmes, Mgr Clut et moi, des entretiens sur la situation que la Compagnie venait de nous faire et sur les moyens d'y aviser. Sans avis préalable les bourgeois d'Athabaska et du Mackenzie avaient jugé à propos d'augmenter du double le tarif des transports et nous nous trouvions en face d'une difficulté presque insurmontable.

Quand Mgr Faraud s'adressa à la Compagnie de la Baie d'Hudson, en 1889, et lui demanda de transporter nos bagages, un arrangement avait été conclu d'après lequel le tarif en usage serait maintenu. On payait ainsi une piastre pour un colis de 100 livres d'un fort à un autre. Et voilà que tout à coup on nous charge deux piastres pour même service. On avait promis à Mgr Faraud d'user de la plus grande bienveillance envers les missions, mais dès qu'il fût mort, on oublia ces belles promesses. Un M. McDougal, alors chef du district d'Athabaska, avait pris sur lui de nous imposer ce nouveau tarif, et le bourgeois du Mackenzie l'avait imité. Heureusement, M. McDougal fut remplacé par mon ami le docteur McKay. Tous nos Pères m'avaient écrit pour me dire que le seul moyen de sauver nos missions était d'entreprendre de transporter nous-mêmes nos bagages et quelques-uns avaient même suggéré l'idée de nous procurer un petit bateau à vapeur. J'allai trouver le docteur et me plaignis à lui de la conduite de M. McDougal, qui voulait évidemment ruiner nos missions et nous forcer ainsi à quitter le pays, et je lui dis que de l'avis des missionnaires nous allions être obligés de faire nos transports nous-mêmes. Le docteur me comprit et me répondit que, dans son district, il rétablirait l'ancien tarif d'une piastre de fort en fort. M. Camsel, chef du Mackenzie, qui avait suivi l'exemple de McDougal, revint aussi de ses excès et promit de faire comme le docteur McKay.

Restait la question des transports entre Winnipeg et le lac Athabaska. Le docteur me dit: "Puisque vous devez aller à Winnipeg, vous verrez M. Chipman, notre grand commissaire, et vous vous arrangerez facilement avec lui. Pour mon compte, je suis d'avis qu'il vous donne un tarif modéré et je lui écrirai dans ce sens." Là-dessus, je partis pour Saint-Boniface, remontant la rivière Athabaska avec les *scows* dans les rapides, au-dessus desquels je trouvai un grand *steamboat* de la Compagnie où je pris passage jusqu'à Athabaska Landing. Là je fus heureux de rencontrer le Père Colignon et le Père Husson.

Quand Mgr Faraud quitta le Lac la Biche en 1889, il envoya le Père Colignon au Petit Lac des Esclaves avec la charge de surveiller les missions de la Rivière la Paix. Il se rendit à son poste avec le Père C. Falher. Sa présence était on ne peut plus opportune, car un ministre protestant, le Rév. Holmes, venait d'arriver au Petit Lac des Esclaves et annonçait qu'au bout de trois ans, il ne resterait pas un catholique dans le pays. Et en vérité, ce Révérend, appuyé par le bourgeois du fort, soutenu par les largesses des sociétés bibliques d'Angleterre, rempli d'audace et d'un zèle digne d'une meilleure cause, inspirait des craintes sérieuses. Le Père Desmarais poussa un cri d'alarme et Mgr Faraud lui envoya les Père Colignon et Falher, qui lui aidèrent puissamment à repousser les attaques du ministre. Celui-ci avait établi son poste à 3 milles de distance de la mission Saint-Bernard, dans un endroit très favorable à ses projets, car il se trouvait ainsi à proximité d'un groupe considérable de Métis et sur le passage d'un plus grand nombre encore qu'il espérait retenir et empêcher de se rendre à l'église catholique.

Il y avait par conséquent un très grand danger pour la foi de nos Métis. Aussi le Père Colignon n'eut rien rien de plus pressé que de parer à ce danger. Avec une habileté de diplomate achevé, il réussit à obtenir du bourgeois de la Compagnie un morceau de terre un peu au-dessus de la mission protestante, y bâtit, avec le secours du Père Husson, une résidence et une chapelle, et fonda ainsi la mission de Saint-Antoine, qui devint la sauvegarde de nos fidèles et fit échouer en grande partie les plans du ministre. Ce cher Père s'était aussi rendu dans la rivière la Paix; au Fort St-John, avec le Père Husson encore, il avait bâti une maison, puis redescendant à Dunvegan, voyant le ministre Brick évacuer cette place pour aller porter ses pénates dans un autre endroit plus à portée de nombreuses familles de Métis et de Cris, il l'avait suivi sur ce nouveau terrain et avait choisi l'emplacement d'une autre mission, celle de Saint-Augustin.

(A SUIVRE)

LIBERTE

Liberté! Quel grand mot pour l'humanité entière et pour notre siècle surtout. Tout le monde en parle, et pourtant personne ne pourrait en donner une juste définition, ou du moins faire tomber d'accord sur le véritable sens de ce mot ceux qui s'en soucient fortement, et ils sont légion.

On abuse beaucoup de ce mot de "liberté", il faut bien l'avouer franchement. Les journaux, les revues, le brochures, les hommes de lettres, les hommes d'art comme le commun des mortels s'en emparent et lui donnent chacun une signification plus ou moins semblable. Pour les uns, la liberté consiste à faire ce que l'on veut; pour d'autres, c'est vivre pour soi-même, sans aucun égard pour le prochain. Il me semble que l'un et l'autre parti sont complètement dans l'erreur.

A mon humble avis, la liberté c'est vivre honnêtement, c'est respecter les croyances des autres, tout en agissant librement d'après les siennes propres, sans respect humain et sans nulle crainte d'être inquiété par les partisans de cultes étrangers.

Pour un catholique, la liberté c'est la faculté d'agir à son gré, en tout et partout, selon les commandements de Dieu ou les lois de la Sainte Eglise romaine; et pour un Canadien-français, c'est de vivre comme vit un peuple, c'est-à-dire selon ses propres désirs. *"Vox populi, vox Dei."* Les peuples ont le droit de se gouverner eux-mêmes, — fussent-ils des coloniaux, — dès qu'ils sont à même de le faire par eux-mêmes.

La liberté, pour le bon peuple canadien-français, c'est d'être libre, d'avoir son propre gouvernement, et en attendant l'heure de sa délivrance, — qui ne tardera plus, j'espère, — c'est son droit comme son devoir d'exiger de la part des hommes d'Etat qui le dirigent provisoirement que ses intérêts en matière de religion comme en tout ce qui le concerne, soient sauvegardés scrupuleusement.

D'ailleurs, il n'y aura jamais de liberté, pour le Canadien, tant que sa langue ne sera pas respectée. Il faut qu'on lui rende enfin justice en lui permettant au moins d'enseigner la langue française dans ses écoles, afin que les générations futures ne l'oublient ou ne viennent avec le temps à l'abandonner totalement, car s'il arrivait, par malheur, que les Canadiens ne sachent plus s'exprimer dans la langue de leurs aïeux, ce serait infailliblement pour eux le plus grand des désastres, et pour leurs ennemis la plus grande victoire. Cette honteuse défaite condamnerait pour toujours à l'esclavage perpétuel, la race canadienne-française.

Pour éviter cette humiliation, défendons nos droits de toutes nos forces, de toute notre âme et de tout notre coeur, et alors ayons pleine confiance en l'avenir.

Liberté de la presse! Liberté de l'enseignement français dans nos écoles et liberté du culte!

ARVOR.

LENINE GRAVEMENT MALADE.

Berlin, 13—Nos fameux spécialistes les docteurs Hisse et Salo, se rendent à Riga en route pour Moscou. Ils se rendent au chevet de Nicholas Lenine qui est tombé gravement malade.

AU COLLEGE

PARTIE DE GOURET

Samedi dernier, à l'Arena, à 3 h. 45, se jouait une partie entre les "Medicals" et l'équipe du Collège. Partie intéressante et qui a rempli l'Arena d'une grande foule, dont bon nombre de Saint-Boniface.

La partie commence avec entrain. Après quelques montées et descentes, une de nos étoiles, Antonio, logea un point. Nous voilà un à rien. Quelques beaux "exploits" de nos joueurs et la première période se terminait à notre avantage.

On attaque la deuxième période. Les "Medicos", pour encourager leurs joueurs, se mettent à crier une espèce de péan sauvage en français baragouiné ,et nous leur répondions par notre "Zoalicum".

La partie s'échauffe, les gourets s'entrechoquent, les joueurs se bousculent; notre Ernest nous sert toutes sortes de glissades sur le dos, sur les côtes, mais travaille comme un bon. Les "Medicos" sont montés et vident leur sac de ruses. Par chance, ils parviennent à faire deux points. Nous voilà un à deux et la cloche annonce la fin de la deuxième période.

A la troisième période, les "Medicos", voyant l'habileté de notre gardien de but, Baptiste, se disent: "Nous sommes de futurs docteurs, essayons-nous." Et à vingt-cinq pieds de distance vous lui lancent la rondelle sur le nez. On monte notre Baptiste à la chambre et les "Medicos", voyant qu'il ne revient pas, pour se moquer de nous, commencent à chanter une façon de "Libera".

Heureusement que nous avions là Camille. Il se passe vitement le plastron et les jambières, et la partie continue. Les joueurs des deux équipes sont enthousiasmés. Notre Collins, faisant une montée rapide vers le but des "Medicos", leur montre comment on joue au gouret en faisant un nouveau point. Tout le côté droit de l'Arena se confond en huées contre les adversaires, et en "Zoalicum" pour encourager les nôtres.

C'est maintenant deux à deux, et il ne reste que cinq minutes. McLean, des "Medicos", voyant notre nouveau gardien de but, s'essaye et lance la rondelle à hauteur de poitrine. Le malheur voulut qu'elle entrât. Trois à deux pour les "Medicos"; ainsi se termine la partie.

Notre gardien de but a fait 27 arrêts, dont 21 par Baptiste et 6 par Camille. Notre étoile fut Antonio, sans oublier Germain qui a su nous montrer sa science et aussi les deux "Célestin", qui ont fait valeur leur force. Léo a très bien joué dans la troisième période, mais je crois qu'il rêvait un peu à Saint-Paul dans les deux premières.

Allons! un peu de pratique et la prochaine partie contre les "Medicos" sera nôtre.

Que tous nos amis viennent nous encourager. L'équipe du Collège rejouera les "Médicos" le 5 février, 2 heures. Ce sera la partie la plus intéressante et à la fois décisive, de la Ligue Universitaire, section des Seniors. Les autres parties, importantes aussi, auront lieu les 22 et 29 janvier, à 2 heures, et le 12 février, à 3 h. 45.

Un témoin: H. A.

UNION CANADIENNE

Nous devons vous annoncer que l'Union Canadienne n'aura pas sa soirée de patin régulière, samedi le 22 prochain. Le gérant de l'Auditorium nous a demandé de bien vouloir lui céder la patinoire à l'occasion d'une partie de gouret entre l'Université du Manitoba et celle de Saskatchewan. Ce sera une joute très intéressante et nous vous engageons à y assister. Nous reprendrons la patinoire samedi, le 29, et nous sommes confiants qu'il y aura grande foule ce soir-là.

* * *

Vendredi, le 21 prochain, il y aura, à l'Auditorium, le carnaval annuel de la ligue Junior. Ce carnaval a toujours été un grand succès et tout fait prévoir que cette année ne sera pas une exception, car il y a déjà un grand nombre de billets vendus. Il y aura ce soir-là du patinage, des courses, des costumes et peut-être quelques autres innovations.

L'entrée est de vingt-cinq sous pour ce carnaval. L'équipe junior de l'Union recevra un sixième des recettes perçues. Ce carnaval est toujours intéressant et très amusant, et nous engageons jeunes garçons et jeunes filles à s'y rendre en foule.

* * *

Le 11 janvier dernier, l'Union Canadienne subissait une défaite aux mains des Falcons dans une partie de la ligue junior. Ce fut une partie que l'on pourrait qualifier pour le moins d'animée. Nous avons rarement vu une partie aussi mouvementée et rude que celle-là, et si les Falcons ont gagné, ce n'est que par leur force physique dont ils se sont servis avec un abandon vraiment dégoûtant. La partie fut très contestée et en doute jusqu'à la troisième période, dans laquelle nos jeunes furent déjoués. Le résultat final fut 7-2.

Nul doute les deux arbitres auraient pu montrer plus d'impartialité, mais nous devons dire que les tactiques de nos supporteurs qui les ont hué à tort et à travers ont fait bien plus de tort que de bien à notre équipe. Nos joueurs devront aussi apprendre à ne pas répondre aux arbitres, quelle que soit la provocation. C'est encore là une pratique très désagréable et nuisible au club.

La prochaine partie aura lieu le 28 contre les Tigers, à 8 heures, à l'Auditorium.

* * *

Le même soir, nos juvéniles ont failli perdre une partie qui aurait dû leur appartenir. Ils jouaient contre les Kildonans, et le résultat fut de 1 à 1 après avoir joué dix minutes supplémentaires.

Evidemment nos jeunes souffrent d'un excès de confiance dans leur force. Il y a sur ce club de brillants joueurs individuels, mais leur grand défaut est de ne pas passer la rondelle. Le jeu individuel ne peut rien contre un club possédant une bonne défense et un bon gardien de but. Dans le cours ordinaire d'un assaut contre les buts ennemis, la rondelle devrait changer de mains au moins deux ou trois fois. C'est ce qu'ils ont fait à leur première partie et c'est ce qu'ils ne font plus. Ils devront combiner dans le futur, ou nous leur prédisons qu'ils ne remporteront pas le championnat. Leur prochaine partie aura lieu contre les Tigers, le club le plus fort de la ligue, mardi le 25 janvier, à 7 heures.

* * *

CANIGRAMMES

Quand il s'agit de rapports de concerts, les plus "partiels" sont souvent les plus complets.

* * *

Ti-Gus ne vient plus aussi souvent à l'Union, mais quand il vient on s'en aperçoit. Aussi quand, au plein milieu d'une partie de cartes entre garçons, il s'adresse à l'un d'eux et lui dit: "Ecoute, *ma* chère amie, etc.", il est temps d'y voir. Sherlock Holmes nous dirait que c'est de l'influence féminine. Nous, pauvres humains, nous ne pouvons qu'avoir des soupçons.

* * *

"Les quatre premières cartes que je reçois étaient cinq trèfles", s'écrie Jos. Descartes y perdrait ses mathématiques! Jos. a dû voir double. Pourtant on ne vend pas de boissons fortes à l'Union.

* * *

Notre cher autocrate, Henri, dans un élan de franchise, nous avoue qu'après mûre réflexion, il avait trouvé que le mardi gras cette année tombait un mardi!

* * *

Nous laisserons de côté dorénavant les gens qui n'ont pas l'esprit assez large pour voir une farce, la comprendre et l'apprécier, même quand elle est sur leur compte.

* * *

Les "midgets" de Léopold ont gagné leur dernière partie, 6-0. C'est que Léopold avait garni sa maison d'une porte, C'est bien, ça, mon ange.

* * *

Le Poux n'est plus à l'Union, les mardis, jeudis et dimanches de chaque semaine, pour jouer aux dames. Il est rumeur qu'il perfectionne son jeu ailleurs, pendant ce temps-là. Mais, dame! il y a dames et dames; et le dictionnaire dit que le jeu de dames se joue à deux (jusqu'ici ça va bien) avec des pions, sur un damier.

* * *

Jean et Georges ont trouvé moyen de prendre de l'exercice violent tout en jouant au pool.

* * *

A moins d'être gérant et capitaine en même temps d'un club, on n'abandonne pas une partie à la première période impunément.

* * *

Donnez-nous en tout temps une équipe de joueurs médiocres mais travaillants et dociles, plutôt qu'une équipe de joueurs émérites mais lâches devant le travail et hargneux devant l'autorité.

Bravo, le Collège! Sans l'accident à Lanctôt, ça y était! Ce n'est pas encore fini. *Never say die!*

CANIS.

FORESTIERS CATHOLIQUE

PARTIES DE CARTES

La première partie de cartes de la deuxième série a eu lieu jeudi dernier. Les gagnants sont les suivants: Dames: Mlle B. Bellavance, $2.00; hommes: M. D. Cougnon, $2.00; râfle: M. P.-L. Pearson, rôti de lard de 12 livres.

Les Forestiers ont commencé la série du dimanche, qui comprend 8 parties. La première de la série a eu lieu dimanche dernier. Voici les noms des gagnants: Dames: Mlle H. Bruneteau, $2.00; messieurs: M. O. Jetté, $2.00; râfle: M. J. Chénier, un joli morceau en cristal.

La deuxième partie de la deuxième série aura lieu jeudi prochain, le 20 janvier courant, et la deuxième partie de la série du dimanche aura lieu dimanche prochain.

N'oubliez pas que toute personne qui vient jouer aux cartes chez les Forestiers, une ou plusieurs fois, reçoit chaque fois, gratuitement, un billet qui lui donne droit au tirage qui aura lieu à la fin de la deuxième série (5 parties) pour un chapelet monté en or (valeur: $8.00) garanti pour 20 ans.

On s'amuse chez les Forestiers! Venez y faire un tour.

LA VIE NOUVELLE

Avec le numéro de janvier qui vient de paraître, la Vie nouvelle entre dans sa quatrième année. Ce n'est pas encore un âge vénérable, c'en est assez cependant pour que la revue ait pu témoigner d'une rare vitalité. A une époque où la plupart des périodiques ont à choisir entre la mort ou une hausse dans leur prix d'abonnement, la Vie nouvelle non seulement a vécu en restant à son prix initial, mais elle s'est même développée, elle a augmenté le nombre de ses pages, elle a varié ses rubriques, elle s'est enrichie de nouveaux collaborateurs.

Fidèle à son programme des premiers jours: maintenir et faire progresser la vie catholique dans les âmes, la revue s'efforce d'éclairer les esprits et de stimuler les volontés. Ses études doctrinales, ses articles de piété, ses monographies d'oeuvres, ses notes sociales et apologétiques apportent chaque mois à ses nombreux abonnés un aliment substantiel et approprié. Ses rédacteurs ont en effet le constant souci de ne pas parler dans le vague, de s'adresser à des lecteurs dont ils connaissent la situation particulière et les besoins les plus urgents. Ainsi, les remarquables articles, parus en 1920, de Mgr Paquet sur le rôle social de l'Etat, de l'abbé Caron sur la Colonisation, du R. P. Lecompte sur les principales fêtes de l'année, de M. Alfred Charpentier sur son Evolution syndicale, de M. Euclide Lefebvre sur le Cinéma corrupteur, etc., etc.

En 1921, la Vie nouvelle publiera, sous le titre: Au service de l'Eglise, une série d'articles de haute importance sur les Ordres religieux et les principales congrégations ecclésiastiques établis au Canada.

Des représentants de ces communautés diront le but spécial que chacune d'elles poursuit et ses différentes activités en terre canadienne. Dès le numéro de janvier, le P. Gildas, de la Trappe d'Oka, nous fait connaître l'origine et les oeuvres des Cisterciens réformés ou Trappistes; puis le T. R. P. Rouleau, provincial des Dominicains, traitera de l'Ordre des Frères Prêcheurs; le R. P. Alexis, des Capucins; le R. P. Rodrigue Villeneuve, O.M.I., des Oblats de Marie-Immaculée; le R. P. Georges, des Eudistes; le R. P. Guy, C.S.C., de la Congrégation de Sainte-Croix, etc., etc.

Une attention spéciale sera en outre donnée au Syndicalisme, sujet de la prochaine Semaine sociale du Canada, ainsi qu'aux problèmes d'éducation et en général aux questions actuelles qui se posent dans notre pays et touchent au domaine religieux ou social.

Dirigée par le R. P. Archambault, S.J., rédigée par une groupe de collaborateurs ecclésiastiques et laïques, la Vie nouvelle, publiée mensuellement, ne coûte que la somme modique de $1.00 par année. Tous les abonnement partent de janvier. Ceux qui s'abonnent en cours d'année, ont droit aux numéros déjà parus. Comme le tirage de la revue est limité, il est bon cependant de s'abonner le plus tôt possible. On peut s'adresser, soit à la Villa Sainte-Martin, Abord-à-Plouffe (Laval) P. Q., soit à l'Imprimerie du Messager, 1300, rue Bordeaux, Montréal.

Autour de la Ferme



LA BANQUE

Quelle belle institution que la banque!

—Tiens, Baptiste, vois donc cela! Ça valait bien la peine, j'le disais, moi, de nous abonner à la Liberté, nous autres les habitants, pour lire la page agricole. Les voilà qui nous parlent des banques. N'avons nous pas assez de misère à garder nos jeunes sur la ferme? C'est bien pour le coup que notre Georges va nous laisser. Si tu veux, vieux, tu vas renvoyer c'te gazette-là.

— Cou donc, la vieille, il n'y a toujours pas de danger pour nous autres. Rien qu'à voir on voira ben. Lis donc jusqu'au bout.

La banque, messieurs, c'est indispensable, de nos jours, surtout pour le cultivateur qui ne veut pas tenir de compte.

—Tiens, vois-tu, vieux, les v'là à c't'heure à nous dire des bêtises.

—T'es trop apic, la vieille, lis donc tout.

Avec la banque, les comptes seront tenus, du moins pour ce qui regarde les dépenses. Puis ce n'est pas tout. Dans la banque on fait des dépôts, les intérêts s'y accumulent et quand on a besoin d'argent on sait où le prendre. Et puis encore il y a différentes espèces de banques. Dans nos banques nous plaçons du bel argent pour n'en retirer qu'un petit intérêt, et quand avec notre train de vie de dépenses folles nous sommes obligés d'emprunter à la banque, c'est là qu'on en paye des intérêts qui font faire la grimace au bonhomme dont la famille a trop évolué vers les habitudes américaines.

On annonçait l'autre jour une vente de terres pour taxes comme on n'en a jamais encore vu. Et puis dans toutes les localités ils sont communs les cultivateurs dont la fortune est passablement chancelante. Il ne faudrait pas une bien grosse tempête pour balayer non plus la poussière des terres amaigries par la mauvaise culture, mais les habitants eux-mêmes.

Il est grand temps de chercher un moyen d'affermir nos cultivateurs sur leurs terres. Malheur à celui qui sera obligé de recourir à un emprunt pour payer ses dettes, l'automne prochain. Ce sera le commencement d'une dégringolade qui ne s'arrêtera que par la vente de la terre par les créanciers. Car la durée de la dépression pourrait bien être, pour le moins, aussi longue que le temps de l'abondance.

—Qu'en dis-tu, vieux? Ça m'a l'air d'être pas mal vrai. Il est bien certain que le blé ne se vendra pas de sitôt aussi cher que les années passées. Et s'il fallait qu'un manque de récolte nous arrive? Pour le coup ça y serait. Nous serions ruinés tout à fait. Nos petits gas iraient en ville, mais ce ne serait pas pour travailler dans les banques; ce serait le pic et la pelle qui les attendraient. Sais-tu que c'est inquiétant. Demandez-lui donc, à ce monsieur-là, ce nous parler de cette espèce de banque qu'il a mentionné tout à l'heure. Il pourrait peut-être se faire qu'on s'arrange avec lui. On ne sait jamais ce qui peut arriver, si on se trouvait dans le besoin.

Tiens, père Baptiste, si vous voulez vous ne perdrez pas votre terre. Vous allez établir une banque chez vous. Vous en serez le gérant, vos garçons seront vos employés, et les inquiétudes de la mère et des fils vont cesser.

La banque que je vous propose, c'est une bonne étable remplie de bonnes vaches à lait. Il n'y en a pas de meilleure pour le fermier.

Dans les banques ordinaires on y fait des dépôts qui ont coûté bien des sueurs et des soucis, et ça paye bien peu: trois pour cent, ordinairement.

Dans la banque des vaches à lait, on y dépose aussi, mais ces dépôts sont faits de tous les rebuts de la ferme. Les mauvaises herbes que vous faites brûler autrement, deviendront le principal entretien de votre nouvelle banque. Il faudra bien y mettre un peu de valeur réelle, du grain, de la luzerne, de l'ensilage, mais aussi ça paye. Ce n'est plus du trois pour cent, mais du cent pour cent que vous retirerez.

Allons, vieux, pensez-y bien et mettez-vous à l'oeuvre. C'est l'avenir de votre famille qui est en jeu.

N.-C. JUTRAS, ptre.

COMMENT PREVENIR LES ACCIDENTS DU VELAGE

(Notes des fermes expérimentales)

Les accidents les plus communs qui suivent le vêlage sont: (a) la non délivrance; (b) la congestion du pis avec toutes ses complications, l'inflammation, etc.; (c) la fièvre vitulaire et (d) le renversement de l'utérus, qui tous peuvent être prévenus plus ou moins. Nous ne nous occuperons dans cet article que de moyens préventifs; le traitement des cas est du domaine du vétérinaire.

De toutes nos bêtes domestiques, la vache est celle qui est le plus sujette à retenir le délivre. La première cause de cet accident, c'est que, chez la vache, le délivre est solidement maintenu à l'intérieur de la matrice au moyen de nombreux cotylédons. Les autres causes sont l'avortement épizootique, et encore l'affaiblissement de l'animal, qui fait que la matrice ne peut plus se contracter avec une force suffisante pour expulser le délivre. Nous ne nous proposons pas de traiter du premier de ces facteurs. Il nous suffira de dire que tout bon traitement de l'avortement épizootique contribuera également à empêcher la non-délivrance. Quant au dernier facteur, la faiblesse de l'animal, on peut largement le prévenir au moyen d'une alimentation généreuse et d'une mise en bon état avant le vêlage. Une dose de sel d'Epsom, huit ou dix jours avant le vêlage et une ration laxative de grain, composée de son par exemple, jusqu'à l'époque du vêlage, fera du bien. Evitez de donner de l'eau froide à boire ou des aliments froids après le vêlage, et ne dérangez pas la vache pour la traire tant que le délivre n'est pas sorti, pourvu naturellement qu'il ne soit pas retenu trop longtemps.

La congestion du pis est par elle-même un accident relativement simple, produit par les effets combinés d'une nourriture trop riche, d'une très haute condition de l'animal et d'un système lymphatique trop lent. Le premier est à désirer, mais non le dernier. La congestion cède généralement facilement au traitement que nous venons de décrire, c'est-à-dire à une dose préparatoire de sel et de laxatifs donnés ensemble avec, de temps à autre, une dose de salpêtre dans l'eau d'abreuvage.

L'exercise est très bon, surtout avant le vêlage et également après. Pour empêcher que la congestion ne dégénère en inflammation, évitez de mettre la vache dans les courants d'air et trayez souvent, en frottant la mamelle doucement avec de l'onguent camphré après chaque traite. S'il est à craindre que des troubles plus graves ne se développent, donnez à la vache un laxatif vigoureux (sel d'Epsom 1½ liv., mélasse, une tasse et gingembre, une once) suivi, après que la purgation a cessé, par des doses quotidiennes d'une once de salpêtre. Baignez en même temps la mamelle avec de l'eau chaude pendant une période de 15 à 20 minutes chacune puis essuyez-la avec de l'onguent camphre ou du pétrole.

La fièvre vitulaire se produit plus souvent chez les vaches fortes laitières que chez les autres. Elle provient principalement du fait que l'on donne une nourriture riche avant le vêlage et de la constipation. L'une des causes les plus communes est l'habitude de traire une vache trop à fond après le vêlage. Si l'on a bien préparé la vache au vêlage de la façon que nous venons d'indiquer et si l'on n'a enlevé qu'un peu de lait à la première traite pour en tirer un peu plus à chaque traite suivante, jusqu'à ce que tout le lait soit enlevé, à la fin du troisième jour, la fièvre vitulaire après le vêlage n'est que très peu à craindre. Si cependant une vache en était atteinte, appelez immédiatement un vétérinaire. S'il n'y en a pas dans le voisinage, appliquez vous-même le traitement à l'air. Ceci consiste à souffler de l'air dans la mamelle par les trayons, au moyen d'une pompe à bicyclette ou d'un instrument de ce genre. Il faut avoir bien soin de stériliser le tube qui entre dans le trayon en le faisant bouillir dans l'eau, et de purifier l'air pompé en le passant à travers du coton absorbant stérilisé.

Le renversement de l'utérus est causé, comme la non délivrance, par le fait que la matrice est incapable de se contracter après l'expulsion du foetus. Dans certains animaux le renversement se produit tout de suite après le vêlage, sans aucun symptôme préparatoire. Dans d'autres des symptômes apparaissent quelques semaines avant le vêlage qui font prévoir cet accident. Par exemple une partie de la matrice fait saillie en dehors du vagin, chaque fois que la vache se couche. Les grosses vaches, tenues dans des stalles trop courtes, et dont la croupe pend par-dessus le bord de la rigole lorsqu'elles se couchent, sont les plus portées à cet accident. Une bête présentant des signes de ce genre devrait être mise dans une stalle où il n'y a pas de rigole, et ses pieds de derrière devraient être placés sur un plus haut niveau que ses pieds de devant. Restez auprès d'elle au moment du vêlage pour l'aider si c'est nécessaire, car elle aura plus de difficulté à expulser le foetus dans cette position. Si vous constatez, après le vêlage, que la bête continue à faire des efforts, attachez une corde assez serrée autour du corps de l'animal, juste en avant du pis et des pointes des hanches. Ceci empêchera la bête de faire des efforts et le renversement de la matrice sera presque impossible dans ces conditions.

Les précautions que nous venons d'exposer dans ces paragraphes ne demandent pas beaucoup de temps ni beaucoup de frais, elles peuvent faire toute la différence entre un bon ou un mauvais commencement pour une période de lactation. Faute de ces soins, une bonne laitière peut être rendue à peu près impotente pendant la plus grande partie de la période de lactation et même perdre complètement sa valeur comme bête laitière.

GEO. W. MUIR,
Eleveur.

LES SINN FEINERS S'ATTAQUENT AUX TRAINS.

Dublin, 14.—A la suite du déraillement d'un train près de Kincasboug les autorités vont prendre des précautions particulières pour sauvegarder les trains sur lesquels voyagent les troupes britanniques.

Les Sinn Feiners se sont attaqués au train et ont tiré à bout portant dans toutes les fenêtres des chars. Il est vraiment miraculeux qu'aucun homme n'ait été blessé. La locomotive dérailla la première entraînant plusieurs chars hors la voie. Les soldats descendirent du train et firent la chasse aux assaillants pour permettre aux employés de réparer le désastre.

RAPPORT QUI RESTE SECRET

Londres, 14.—Le rapport du Major Général Strickland au gouvernement sur la conflagration de Cork, n'a pas été complètement publié et l'on affirme qu'une partie restera secrète parce que certains témoins ne veulent pas faire connaître leur identité.

WRANGEL PERD SON AUTORITE.

Constantinople, 15.—Le général Baron Wrangel, autrefois un des chefs anti-bolchévistes en Crimée, a annoncé que l'aide matérielle de la

COURS DU GRAIN

Cours fourni par le Comptoir Agricole

LUNDI, LE 17 JANVIER

BLE

No 1 Nord, déchargé	$1.97¼
No 2 Nord, déchargé	$1.93¾
No 3 Nord, déchargé	$1.88¾
No 4	$1.80¾
Track, Manitoba	$1.95¾
"Screenings"	$2.00

AVOINE

2 C. W.	$ .53
3 C. W.	$ .49
Fourrage Extra 1	$ .49
Fourrage No 1	$ .46¾
Fourrage No 2	$ .43¾
Track	$ .53½

ORGE

No 3 C. W.	$ .94⅞
No 4 C. W.	$ .78⅞
Rejeté	$ .67⅞
Fourrage	$ .67⅞
Track	$ .88⅞

LIN

No 1 C. W., déchargé	$2.06
No 2 C. W.	$2.02
No 3 C. W.	$1.78½
Rejeté	$1.73½
Track	$2.06½

SEIGLE

2 C. W.	$1.74

"Déchargé" veut dire déchargé à l'élévateur terminus à Fort William et Port Arthur.

La cote pour le grain "tough", "rejeté", "smutty" est pour ce grain déchargé.

BETAIL

LUNDI, LE 17 JANVIER

"Steers"—	
Excellent	$8.50—$9.00
Bons	$7.25—$8.25
Ordinaires	$6.00—$7.00
Moyens	$5.00—$5.50
"Feeders"—	
De choix	$7.00—$7.50
Bons	$5.50—$6.75
"Stockers", "Steers"—	
De choix	$6.00—$6.50
Bons	$4.50—$5.50
"Oxen"—	
Bons	$7.00—$8.00
Moyens	$5.50—$6.50
Ordinaires	$4.00—$5.00
"Bulls"—	
Bons	$5.50—$6.50
Ordinaires	$4.00—$5.00
Taures: De boucherie.—	
Excellents	$7.25—$8.25
Bons	$6.25—$7.50
Veaux.—	
De choix	$8.50—$9.50
Bons	$7.00—$8.00
Ordinaires	$5.00—$6.50
Cochons.—	
Choix	$14.00—$14.00
Lourds	$11.00—$11.00
Légers	$11.00—$13.00
Truies	$8.00—$8.00
"Stags"	$6.00—$7.00
Vaches de boucherie.—	
De choix	$7.25—$8.00
Bonnes	$6.00—$7.00
Moyennes	$5.00—$5.75
Ordinaires	$3.00—$4.50
Moutons.—	
Bons moutons	$5.50—$7.00
Ordinaires	$4.00—$5.00
Agneaux	$8.00—$11.00
Ordinaires	$6.00—$7.00

PRODUITS

Prix du gros

Oeufs.—	
Frais pondus à l'expéditeur de campagne. Pertes déduites	$ .90
Beurre.—	
Crèmerie. Aux détailleurs	$ .52—$ .58
De ferme. Aux cultivateurs	$ .30—$ .32
Farine.—	
Lake of the Woods—	
Sac de 98 livres	$5.57½
2 sacs de 49 livres	5.65
2 sacs de 49 livres	5.65
4 sacs de 24 livres	5.75
Western Canada—Purity—	
Sac de 98 livres	$5.57½
4 sacs de 24 livres	5.75
Ogivie—Royal Household—	
Sac de 98 livres	$5.57½
2 sacs de 49 livres	5.65
4 sacs de 24 livres	5.75
Maple Leaf—King's Quality—	
Sac de 98 livres	$5.57½
2 sacs de 49 livres	5.65
4 sacs de 24 livres	5.75
Légumes	
Patates. Le minot	$1.75 à $2.00
Lot de 10 minots. Le minot	$1.60—$1.75
Choux. Le cent	$4.00
Betteraves. Le cent	$1.00
Navets. Le cent	$2.00
Carottes. Le cent	$2.50
Oignons séchés. Le cent	$2.50
Alimentation	
Son. La tonne	$38.00
Gru. La tonne	$43.00
Volailles.— (Aux expéditeurs de campagne.)	
Poulets. Préparés	$ .20—$ .25
Poulets. Préparés	$ .20—$ .24
Canards. Préparés	$ .26
Oies. Préparées	$ .24
Dindes. Préparées	$ .45
Gruau.—	
Le sac de 98 livres	$3.10
Foin—	
No 1 Timothy	$25.00
No 2 Timothy	$23.00
No 1 Red Top	$18.00
No 2 Red Top	$16.00

LA SEMAINE

[illegible] DUBOIS ET LA POLITIQUE [illegible] FRANCE

Paris, [illegible]—[illegible] 8. E. le Cardinal Dubois a adressé une lettre [illegible] ... [illegible] ... "L'atmosphère politique [illegible] ... [illegible] une liberté plus grande.

[illegible] depuis plusieurs semaines pour le retour des chemins de fer de l'Etat à la propriété privée.

Ceux qui prétendent savoir assurent qu'aucun projet précis n'a encore été élaboré, mais qu'on discute à présent des négociations pour faire du réseau national une propriété privée en prenant comme base l'évaluation qu'en a faite la Commission composée de Sir Walter Cassels, Sir Thomas White, et l'Hon. W.H. Taft, ancien président des Etats-Unis.

L'un des arguments qu'on fait valoir à l'encontre de l'exploitation du réseau par l'état, c'est que le gouvernement américain s'oppose à ce qu'un chemin de fer appartenant au gouvernement canadien fasse concurrence aux lignes américaines en territoire américain.

ELECTIONS SENATORIALES EN FRANCE

Paris, 11—Les élections sénatoriales, pour remplir un tiers des sièges, ont eu lieu. Sept membres du cabinet de M. Leygues étaient candidats. M. Marsal, ministre des finances, et M. Sarrault, ministre des colonies, ont été élus au premier tour de scrutin.

M. l'Hôpitaux, ministre de la justice, et M. Jules Breton, ministre de l'hygiène, ont été élus au second tour, tandis que l'élection de Monsieur Landry, ministre de la marine, de Monsieur Honorat, ministre de l'Instruction Publique, et de MM. Henri Ricard, ministre de l'Agriculture, était encore douteuse, tard hier soir.

M. Ricard se présentait dans le Finistère. Parmi les autres candidats, se trouvait Paul Deschanel, ancien Président de la République. M. Deschanel a failli subir une défaite, hier, car il n'a été élu que par une majorité de 2 voix aux premier tour de scrutin.

M. Deschanel a représenté le Département d'Eure-et-Loire, pendant 35 ans à la Chambre des Députés avant de devenir Président de la République. Ayant recouvré la santé, l'ex-Président décida d'entrer de nouveau dans la vie politique et annonça récemment sa candidature au Sénat dans son ancien département.

Les Sénateurs sont élus pour cinq ans, et il est décidé qu'un tiers du Sénat se dissolvera pour une réélection à tous les trois ans. Les départements depuis l'Aine jusqu'au Gard ont été très contestés, hier. Parmi les autres candidats élus, se trouvent les anciens premiers-ministres Combes et Doumergue et deux anciens ministres du Cabinet Clemenceau, Albert Claveille et Léon Bérard.

Les résultats pour les 74 sièges des 98 contestés indiquent un gain pour les modérés et une perte pour les radicaux. Avec 24 sièges à venir, les républicains ont remporté 33 sièges sur 35 pendant que les radicaux ne gardent que 33 sièges des 54 qu'ils avaient auparavant. Les libéraux ont gagné un siège.

[illegible] PREMIER PRETRE DU CONGO

Bruxelles, 11—L'abbé Kosse, le premier prêtre noir du Haut-Congo belge, a été récemment reçu par S. M. Albert de Belgique. Le roi s'est beaucoup intéressé au travail des missionnaires en cette région. Le jeune prêtre noir est né sur les rives du lac [illegible] en 1886 et fut ordonné prêtre en juillet 1917. Il fut présenté au roi par S. G. Mgr Roelens, des Pères Blancs, Vicaire Apostolique du Haut Congo belge.

L'ASSOMPTION DE LA STE-VIERGE

Madras, Inde, 13.—Un mouvement s'est fait au commencement du Congrès Marial qui s'est tenu ici la semaine dernière pour décider ce Congrès, auquel prennent part des délégués de tous les catholiques de l'Inde, à présenter des résolutions au Saint-Siège demandant au Pape d'élever l'enseignement de l'Assomption de la Sainte-Vierge, au rang de dogme de notre foi catholique.

Tous les diocèses de l'Inde étaient représentés à ce Congrès qui fut présidé par Son Excellence Mgr Biondi, Délégué Apostolique pour les Indes orientales.

En outre d'être une manifestation publique de dévotion envers la Mère de Dieu, le Congrès a discuté les moyens à prendre pour le développement et le progrès du catholicisme aux Indes. On s'est aussi occupé d'instruction et d'éducation.

Les détails de ce congrès sont publiés par le nouveau quotidien anglais catholique, à Delhi.

LE 50e ANNIVERSAIRE DE L'APPARITION DE LA ST-VIERGE A PONTMAIN.

Paris, 12.—Le 50me anniversaire de l'apparition de la Très Sainte Vierge Marie aux cinq petits enfants, à Pontmain, petit village de la province du Maine, sera célébré le 17 janvier. Des milliers de pèlerins assisteront à ce jubilé.

C'est à la fin de la guerre franco-prussienne, après la chute de Paris et la défaite des armées françaises, et lorsque les allemands eurent pénétré l'ouest de la France que l'apparition se produisit. Immédiatement après cette apparition les troupes allemandes, qui étaient à peu de distance de Pontmain, s'arrêtèrent et peu après l'armistice était conclu.

L'évêque de Laval nomma deux commissions pour faire une enquête, une composée de prêtres et l'autre de savants médecins. Après un soigneux examen des enfants et des personnes présentes lors de l'apparition, les commissions firent un rapport à l'évêque lequel publia une lettre pastorale (20 février 1872) dans laquelle il déclarait que "l'Immaculée Conception était réellement apparue, au village de Pontmain, le 17 janvier 1871".

Plusieurs miracles ont été accomplis depuis à ce nouveau sanctuaire de la Sainte Vierge et une magnifique église a été construite à l'endroit de l'apparition. Joseph Barbadette, un des "voyants" de 1871, est devenu prêtre et est aujourd'hui le chapelain de cette église.

85,000 SANS TRAVAIL EN UNE SEMAINE.

Londres, 14.—Les rapports du ministère du Travail, indiquent un surnombre de 85,000 sans-emploi pour la semaine dernière, et en dépit des longues délibérations du cabinet, le gouvernement ne semble pas près de la solution de ce problème alarmant.

La suggestion principale du gouvernement, de donner un bénéfice d'assurance de 15 shillings par semaine à chaque sans-travail, et de réduire les heures de travail des établissements du gouvernement, avec une réduction de salaire, est considérée comme totalement inadéquate par le parti ouvrier qui refuse sa collaboration au gouvernement sur de telles bases, et demande que si on adopte le projet de réduction des heures du travail on ne réduise pas aussi les salaires.

Une assemblée conjointe du comité parlementaire du Congrès Ouvrier et de l'Exécutif du Parti Ouvrier a adopté une résolution refusant de nommer des représentants aux comités parlementaires projetés, qui seraient chargés de faire enquête sur cette question des sans-travail. On a adopté cette résolution en raison du fait que les termes du gouvernement ne sont pas à vues assez larges. Il est aussi stipulé dans cette résolution, que le Congrès Ouvrier nommera son propre comité, qui, ensuite formulera certains projets qui seront soumis à la conférence nationale le 29 janvier.

Une délégation du conseil de l'Association des Sans-Travail de Londres, a proposé une politique nationale de chômage, à moins que le gouvernement ne reconnaisse le sociétarisme d'ici sept jours. Cette proposition n'a cependant pas été favorisée. La conférence a protesté énergiquement contre le projet récent soumis au gouvernement, que chaque métier soit responsable de ses propres sans-travail en établissant lui-même des heures de travail moins longues.

LE RETOUR A LA PROPRIETE PRIVEE.

Ottawa, 13—Une rumeur persistante circule dans les cercles de la capitale à savoir que des pourparlers seraient [illegible]

L'ami de l'homme pauvre—Mise en petites bouteilles facilement transportables, vendues à un prix modique, l'Huile Electrique du docteur Thomas renferme beaucoup de puissance sous une forme concentrée. Son bon marché et ses divers usages en font l'ami de l'homme pauvre. Aucun assortiment de marchand n'est complet sans cette préparation.

LES DIFFICULTES EN IRLANDE.

Washington, 12—L'avocat de la commission américaine de l'indépendance [illegible] a déposé au comité des Cent un rapport portant que les autorités anglaises et les militaires anglais ont commis en Irlande, depuis 1915, au-delà 12,000 crimes.

Il résume son rapport, basé sur les comptes-rendus des journaux anglais, sur ceux de M. Art O'Brien, représentant du gouvernement "Sinn" en Angleterre, de la façon suivante:

"Depuis mai 1916, 203 meurtres, 103 villes incendiées, 2,551 déportations, [illegible] coups-de-main dans les résidences, [illegible] arrestations, 58 journaux supprimés, et crimes et usines incendiées.

Dublin, 12.—Le président de la république irlandaise a rompu le silence en dénonçant officiellement la déclaration de samedi dernier au sujet du prétendu complot irlando-allemand contre l'Angleterre.

"Ce complot de 1918 n'a jamais existé, a-t-il déclaré. Je l'ai répété maintes fois en Amérique et je le répète ici." Depuis juillet 1917 je n'ai pas cessé d'être au courant des activités des associations sinn-feinistes et des volontaires irlandais. J'ai donc raison de dire que je parle avec connaissance de cause. Lord Wimborne (alors lieut. d'Irlande) et non Lloyd George, a dit à ce sujet la vérité.

"Par exemple — tout d'abord: le document en question sur l'organisation d'une armée prétendu de moi et écrit de ma main n'est pas de moi. Je ne l'ai pas suggéré, je ne l'ai pas rédigé et il ne l'a pas été en mon nom.

"Je suggère que Lloyd George permette aux représentants de la presse américaine ou continentale de voir ce document ou au moins une copie photographiée. Quand on aura fait cela, je ferai moi-même l'historique de ce document avec preuves à l'appui.

"La manière dont le cabinet s'en est servi prouve bien comment il procède pour inventer un complot.

"Et deuxièmement: bien que le document en question contienne tous les noms des membres de cette armée la presse a fait de longs commentaires sur une lettre, trouvée en ma possession, et qui m'aurait été envoyée par une de ces chefs.

"Cette lettre m'a été remise au moment où je présidais une assemblée quelques instants avant mon arrestation. Je l'ai parcourue à la course, bien qu'elle ne me parut pas être de grande conséquence, si vraiment elle était authentique, de peur qu'elle tomba entre les mains des officiers anglais j'en ai déchiré la signature.

"Troisièmement enfin: le document sur les "communications" m'a été remis afin que je puisse avoir un principe sur lequel je pourrais édifier un système de communications pour la conférence Mansion House en prévision de l'application prochaine de la conscription."

Londres, 12.—Dans les milieux officiels on déclarait lundi après-midi que l'immunité dont de Valera jouira tant qu'il gardera le silence ne s'étendra pas aux nationalistes extrémistes. Depuis, de Valera a fait une déclaration officielle en Irlande.

Le gouvernement est perplexe depuis le retour du président. Il attend apparemment que de Valera donne signe de vie avant de prendre une décision.

Il n'a pas officiellement pris connaissance du retour de de Valera vraisemblablement parce qu'une telle admission entrainerait de [illegible] par la nécessité d'expliquer pourquoi le président n'a pas été arrêté.

NOUVELLE STATION DU SANS-FIL EN FRANCE.

Paris, 17—M. Louis Deschamps, sous-secrétaire d'Etat aux postes et télégraphes, a posé dimanche, à Sainte-Assise, département de Seine et Marne, la première pierre de ce qui est destiné à être la station de radiotélégraphie la plus puissante du monde, pouvant assurer l'expédition à l'aide de deux instruments transmetteurs de 21,600 mots par heure ou la réception de 50,000 mots par heure sur cinq instruments. Le système alternatif sera employé. La station Lafayette, qui est maintenant la plus puissante, a une portée maximum de 22,000 kilomètres, mais l'expérience a démontré, d'après le ministère des télégraphes, qu'on ne peut pas compter sur plus de 7,500 kilomètres et que la station ne peut pas, par exemple être utilisée nettement avec l'Angleterre. La station de Sainte Assise, quand elle sera terminée en 1922, permettra, a-t-on calculé, de correspondre facilement et régulièrement avec toutes les stations du monde.

La station sera érigée pour le compte de la Compagnie générale de télégraphie sans fil. Trente pour cent du capital fourni à la Compagnie est anglaise et soixante-dix pour cent français, la Compagnie française des Cables détenant vingt pour cent du capital total. La Compagnie a un contrat d'exploitation avec l'American Radio Corporation.

Une des particularités de la station sera la construction de seize pylones d'acier de 250 mètres de haut. Un certain nombre de fils télégraphiques spéciaux relieront la station avec les bureaux télégraphiques principaux.

PROPAGANDE

Liste de tracts, brochures et volumes que l'on peut se procurer au "Comité de Propagande LaVérendrye de l'A.C.J.C.", 39, avenue Provencher, St Boniface:

BIBLIOTHEQUE DE L'"ACTION FRANCAISE"

"Almanach de la Langue Française": 1916 .... $ .2[illegible]
1917 .... $ .1[illegible]
1918 .... $ .1[illegible]
1919 .... $ .2[illegible]
1920 .... $ .2[illegible]
"Pour l'Action Française": Abbé Lionel Groulx .... $ .10
"La Race Supérieure": R. P. L. Lalande, S.J. .... $ .10
"La Veillée des Berceaux": E. Montpetit .... $ .10
"La Valeur Economique du Français": Léon Lorrain .... $ .10
"Si Dollard Revenait": Abbé Lionel Groulx .... $ .10
"La Déportation des Acadiens": Henri d'Arles .... $ .10
"La mission de l'Université": Mgr G. Gauthier .... $ .10
"La Culture française": Henri d'Arles .... $ .10
"Refrains de Chez Nous" .... $ .10
"La langue gardienne de la foi": Henri Bourassa .... $ .25
"Pour la Défense de nos Lois Françaises": Antonio Perrault .... $ .25
"Paul-Emile Lamarche": Oeuvre-hommage $1.00
"La Naissance d'une Race": Abbé Lionel Groulx .... $ .75
"Au service de la Tradition française": E. Montpetit $1.00
"Lendemain de conquête": Abbé Lionel Groulx .... $ .90
"Les Rapaillages": Abbé Lionel Groulx: Edition populaire .... $ .25
"L'Exploit de Dollard": Abbé Faillon .... $ .10

DE "L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE", DE QUEBEC

"L'Eglise Catholique au Canada" .... $ .10
"L'Ecueil Démocratique": Mgr Paquet .... $ .10
"Manuel des franco-catholiques": L. Hacault .... $ .10
"Deux Grèves de l'Internationale" .... $ .05

DU SECRETARIAT DE L'A.C.J.C.

"Notre Avenir [illegible]": Abbé [illegible] .... $.[illegible]
"Le Syndicalisme Catholique en Hollande": P.-J. [illegible] .... $ .10
"L'Encyclique Rerum Novarum sur les conditions ouvrières" .... $ .20

DE LA SOCIETE SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTREAL

"Contes Historiques": 2me série .... $ .15
"Au Pays de l'Erable": Quatrième concours littéraire 1919 .... $.[illegible]
"Album Lafontaine": Souvenir du 75me anniversaire .... $.[illegible]
"Histoire Acadienne": Abbé Lionel Groulx .... $.[illegible]

"LIGUE DE RALLIEMENT FRANCAIS EN AMERIQUE"

"La Langue Française et le Christianisme": Mgr Guertin .... $.[illegible]
"Le Français dans le New-Hampshire": Abbé Henri Hamelin .... $.[illegible]
"La Reconstruction Sociale" .... $.[illegible]
"Nos légitimes aspirations" .... $ .05
"Des justes limites à l'action de l'Etat": Cardinal O'Connell .... $ .05

DE "L'OEUVRE DES TRACTS" DE MONTREAL

"L'Instruction Obligatoire" .... $ .04
"L'Ecole Obligatoire": Mgr L.-A. Paquet .... $ .05
"Le premier patron du Canada": R. P. Lecompte, S.J. .... $ .05
"Le Bon Journal": R. P. Marion, O.P. .... $ .05
"Les Retraites fermées au Canada": R. P. Archambault, S.J. .... $ .05
"Le Dr Painchaud": C.-J. Magnan .... $ .05
"L'Eglise et l'Organisation Ouvrière": R. P. Archambault, S.J. .... $ .05
"Police! Police! A l'Ecole, les Enfants": E. P. .... $ .05
"Le Mouvement Ouvrier Catholique au Canada": Omer Héroux .... $ .05
Pierre Homier .... $ .05
"Ecoles Canadiennes-Françaises": R. P. Adélard Dugré, S.J. .... $ .05
"Les Familles au Sacré-Coeur": R. P. J.-P. Archambault, S.J. .... $ .05
"Le Cinéma corrupteur": Euclide Lefebvre .... $ .05
"La première Semaine Sociale au Canada": R. P. Archambault, S.J. .... $ .05
"Sainte Jeanne-d'Arc": R. P. A. Chossegros, S.J. .... $ .05
"Appel aux ouvriers": Un ouvrier, G. Hogue .... $ .05
"Notre-Dame de Lisses": R. P. Lecompte, S.J. .... $ .05
"Les conditions religieuses de la société canadienne-française": S. E. le Cardinal Bégin .... $ .05
"Sainte Marguerite-Marie": Une religieuse .... $ .05
"La V.M.C.A.": R. P. E. Lecompte, S.J. .... $ .05

DIVERS

"Le Canada Apostolique": Henri Bourassa: Edition de luxe .... $ .50
"Syndicats Nationaux ou Internationaux?": Henri Bourassa .... $ .10
"La mission Jellicoe": Henri Bourassa .... $ .10
"La langue française au Canada": [illegible]
"[illegible] anniversaire du Devoir" .... $.[illegible]
"Le 10e anniversaire du Devoir" .... $.[illegible]
"La langue française au Canada": J.-P. Tardivel .... $ .10
"Les Langues et les Nationalités": Un Sauvage .... $.[illegible]
"Le bon français en affaires": Abbé Etienne Blanchard, P.S.S. .... $.[illegible]
"2,000 mots bilingues par l'image": Abbé Blanchard, P.S.S. .... $.[illegible]
"Histoire du Canada": Abbé Adélard Desrosiers et Camille Bertrand .... $1.[illegible]
"Ecoles Neutres et Programmes Scolaires": Mgr A. Béliveau .... $.[illegible]
"Le Capital et le Travail": Noël Bernier .... $ .10
"L'entente contre la mauvaise presse": R. P. Simonnette, O.P. .... $ .10
"Le Petit Monde": Louis Dupire .... $.[illegible]
"Silhouettes Paroissiales": R. P. Louis Lalande, S.J. .... $ .75
"Choses qui s'en vont": Frère Gilles, O.F.M. .... $ .25
"Sainte Jeanne d'Arc" .... $.[illegible]
"L'Instruction obligatoire": R. P. Hermas Lalande, S.J. .... $ .40
"L'intervention américaine": Henri Bourassa .... $ .25
"La conscription": H. Bourassa .... $ .10
"La mission Jellicoe": H. Bourassa .... $ .10
"La prochaine guerre impériale": H. Bourassa .... $ .15
"Lettres de NN. SS. Béliveau et Latulippe sur le "Devoir" .... $ .10
"Le "Devoir", journal catholique": Abbé P. Perrier .... $.[illegible]
"Le "Devoir", son action [illegible]": A. Perrault .... $.[illegible]
"Le "Devoir", son présent, son avenir": H. Bourassa .... $ .10

BROCHURES ET LIVRES ANGLAIS

"The Clash": William Henry Moore $1.75
"Bridging the Chasm": Percival Morley .... $1.[illegible]
"Do the French-Canadians Speak Patois?": L.-S. Dickard .... $.[illegible]
"The Canadian Miracle" .... $.[illegible]
"The Sheet Anchor" .... $.[illegible]
"Ireland's Case": Seumas MacManus .... $1.[illegible]

Ces brochures seront expédiées franco de port sur réception du montant requis plus haut, mais strictement payés d'avance. Les chèques devront être faits au pair à Saint-Boniface, Manitoba. Adressez vos commandes au:

COMITE DE PROPAGANDE
LaVERENDRYE DE L'A.C.J.C.
39, Avenue Provencher,
Saint-Boniface, Manitoba.

En Province

ILE DES CHENES

IN MEMORIAM

O mort! comme tu es terrible dans tes desseins impénétrables, et comme tu es cruelle et impitoyable de trancher ainsi d'un seul coup de ta faulx meurtrière, le fil d'une existence si chère et si précieuse à son foyer! Tu devrais, au moins, choisir tes victimes parmi les malheureux, les déshérités de la vie!... Eux, sans doute, t'accueilleront avec joie et reconnaissance!...

Mais... que dis-je?... pourquoi parler ainsi... Nul ne peut te blâmer... Tu n'es pas maître de tes actes... car il te faut obéir au Maître du destin, qui se plait à cueillir ici et là, en tout temps et en tout lieu, les fleurs les plus belles et les plus parfumées de son jardin terrestre, pour orner le parterre de son beau paradis.

Ainsi donc, il nous faut se résigner à la volonté de Dieu qui ne fait rien sans but arrêté, et il nous faut élever nos coeurs plus haut que cette vallée de larmes... Là seulement nous trouverons la consolation qui apaise les douleurs les plus poignantes et le baume salutaire qui guérit les blessures du coeur les plus profondes...

Oui! la vie est bien fragile!... Qui aurait pu prévoir que celle qui, la veille encore, toute pleine de vie et de santé, vaquant joyeusement aux soins ordinaires de son ménage, et formant, sans doute, les plus beaux rêves d'avenir, serait, le lendemain, sommée de partir pour le grand voyage de l'éternité!...

En effet, dimanche, le 19 décembre, à midi, huit enfants devenaient orphelins!... Et M. Maxime Beauchemin, notre ami si estimé de tous, perdait la compagne fidèle et dévouée qui avait partagé joyeusement ses beaux et mauvais jours 23 années durant. Vingt-trois années de paix, de fidélité, de joie et de bonheur... Comme c'est vite écoulé, hélas!...

Mais la chère disparue n'a pas laissé son malheureux époux sans consolateurs. Elle a eu le bonheur de lui laisser des enfants élevés dans la piété, l'obéissance et l'amour du travail, et qui feront sa consolation pendant ces jours de tristesse et de deuil.

L'ainée des jeunes filles, Antoinette, avait terminé ses études au Couvent de Saint-Norbert, en juin dernier, et terminait son cours d'Ecole Normale juste la veille de la mort de sa chère maman. La seconde, Anita, venait d'entrer au Couvent de Lorete, et promettait autant de succès que son ainée... Mais la cruelle destinée en avait jugé autrement, et l'irréparable malheur qui a frappé ces jeunes filles a brisé en partie leurs beaux rêves d'avenir.

Mais il leur reste encore un rôle bien sublime à remplir: celui de continuer la formation des petits coeurs des plus jeunes, confiés à leurs soins, et de les conduire dans le chemin de la piété et de la vertu. Sans aucun doute, elles réussiront dans leur tâche difficile, car elles auront certainement du secours. Là-haut, entourée des quatre petits anges qui l'ont précédée et de celui qui l'a accompagnée, celle qui n'est plus ne cessera de veiller sur elles et leur donnera la force surnaturelle qui brise tous les obstacles et le bonheur dans le chemin de ce ciel...

Soyez bénis... Dans le silence, sa voix semble dire: "Epoux bien-aimé, enfants chéris, consolez-vous. Ne pleurez plus sur ma tombe... A quoi bon... Priez plutôt, et continuez à suivre toujours le droit sentier du devoir et de la vertu, afin qu'un jour nous soyions tous réunis, et cette fois, pour ne plus se séparer jamais... jamais... Donc, non pas adieu, mais au revoir... au ciel!...

* * *

Jeudi soir, le 30 décembre, M. et Mme Albert Carrière avait la profonde douleur de perdre leur petite Denise bien-aimée, âgée de 15 mois. Le service a eu lieu le Jour de l'An, dans l'après-midi.

UNE AMIE.

SAINT-PIERRE

Le Jour des Rois, le club de hockey de Niverville est venu ici se mesurer avec celui de Saint-Pierre. Ca été une bien belle lutte. Niverville a fait 4 points et Saint-Pierre 5.

* * *

Dimanche dernier venait un club de la rivière Rouge. Mais ceux-là, moins fortunés que les autres, s'en sont retourné avec un zéro, laissant au Saint-Pierre 5 points.

* * *

Les gagnants de la partie de whist, dimanche, ont été Mlle Ernestine Hébert, pour les dames, et M. Hector Dandeneau, pour les hommes.

* * *

Maintenant que nos fêtes sont passées, nous en sommes revenus au chant ordinaire. M. Jos. Fréchette, qu'on n'avait pas entendu chanter depuis longtemps, a bien voulu chanter, toujours avec sa belle voix sonore, la messe du second ton. On peut faire en passant un petit reproche à M. Fréchette: celui de ne pas chanter assez souvent.

* * *

Mlle Florence Lasalle est à faire le tour de la paroisse, sollicitant des abonnés à la **Liberté**.

UN SPORT.

ELIE

M. Iréné Laflèche et Camille, de Saint-Charles, sont en promenade pour quelques jours ici.

* * *

M. Edouard Payment est encore élu maire pour la deuxième année.

* * *

Mlle Yvonne Payment nous quitte pour le Dakota Nord. Nous espérons la voir revenir parmi nous bientôt.

* * *

Il y a eu une retraite au Couvent pour les Enfants de Marie, prêchée par le R. P. Bournival, S.J., de Saint-Boniface.

* * *

Laissez-moi vous dire aussi qu'il aurait été bien bon d'avoir une retraite pour certaines dames qui aiment à dire sur la réputation des jeunes gens et des bonnes jeunes filles des choses bien fausses. Mais Dieu connait toutes les choses, vraies et fausses.

CATINETTE.

SAINT-NORBERT

"Mieux vaut tard que jamais", dit un proverbe. J'avais laissé à des voix plus autorisées d'exprimer leur appréciation de la belle messe de minuit que nos chantres ont bien voulu nous faire entendre, mais je m'aperçois qu'elles aussi ont préféré le silence, faute d'expressions assez justes pour rendre leurs sentiments.

Je n'essaierai pas non plus à dire combien cette belle messe de Gounod a été goûtée. Je vous dirai seulement que le chant inspirait la piété. Tout était en harmonie avec la grandeur des mystères célébrés. Les cantiques nombreux furent chantés avec âme.

Une seule note a fait défaut: celle de la reconnaissance. Elle était dans le coeur d'un chacun, mais tous craignaient ne pas atteindre à sa hauteur en voulant la toucher.

Pour quelques rares personnes, les simples accords d'une messe du second ton eûrent été plus appréciés, mais pour le plus grand nombre qui a du goût pour les belles et grandes harmonies, cette messe en ut de Gounod fut trouvée très appropriée.

Merci, oui, merci aux chantres et surtout au directeur qui a vu ses fatigues couronnées de tant de succès.

* * *

Une interprète

On a suggéré à nos deux principaux chantres d'aller reposer leur voix dans le bas de l'église. Nous espérons tout de même que cette sieste ne sera pas longue, car nous pourrions protester.

Suggestion de maitresse...

* * *

Mardi, le 11 courant, un chic mariage était célébré dans l'église de Saint-Norbert, lorsque Mlle T. Campeau unissait sa destinée à celle de M. Antonio Alarie, de Sainte-Agathe.

Une assistance nombreuse donnait un cachet de solennité à cette cérémonie. Sous les accords mélodieux de la marche nuptiale, jouée par les Révérendes Soeurs de la Charité, la mariée, au bras de son père, allait s'agenouiller à l'autel de Marie. Présidente des Enfants de Marie depuis déjà quelques années, elle allait encore demander protection à sa bonne Mère.

Quelle touchante piété et quelle grandeur dans un mariage vraiment chrétien. C'est bien là que l'âme aime à rêver [illegible] pour s'unir aux [illegible] des séraphins qui semblent étendre leurs ailes angéliques, afin de bénir plus spécialement les futurs époux.

Le mariage fut célébré par M. l'abbé T. Campeau, de Wilton, N. Dakota, assisté de M. l'abbé Cloutier, de Saint-Norbert, et de M. l'abbé Pallié, curé de Tramseau. Avant la bénédiction, M. l'abbé Campeau donna une courte allocution, louant les qualités des futurs époux et les encourageant à marcher dans le sentier tracé par leurs pieux parents.

Après la signature du registre, tous se rendirent à la demeure de M. J. Campeau, où un succulent déjeuner fut servi. Il y avait au-delà de 100 convives. De nombreux et jolis cadeaux, ainsi que plusieurs lettres de faire-part, démontrant l'amitié dont jouissait les jeunes mariés dans le cercle local. Mlle Jeanne Lavery, M. L. Campeau, ainsi que Mlle Y. Campeau et M. F.-X. Pallié, de Saint-Charles, remplissaient les fonctions d'honneur. Après le repas, M. le curé Cloutier, ainsi que MM. les abbés Campeau et Pallié, exprimèrent leurs souhaits aux jeunes époux. Il y eut ensuite chant, musique, déclamations, histoires. Bref! on s'amusa bien et très bien.

Cependant, après la gaité bruyante des mariage s'ajoute toujours comme un symbolique alliage, la tristesse des départs. Vers les 5 heures du soir, tous se rendirent à la gare, où les mariés, sous une pluie de riz et de confetti, s'enfuirent pour aller visiter quelques parents et amis à Saint-Paul et autres villes des Etats.

Le couple, jeune et joyeux, doit revenir dans quelques mois abriter leur bonheur tout là-bas, à Sainte-Agathe, dans une jolie maison blanche qui, dans les beaux jours se mire coquettement dans l'eau claire du ruisseau.

Nous vous souhaitons encore, jeunes époux, des roses aux rosiers, des lilas en fleurs et bien du bonheur.

* * *

Mme O. Tourigny et M. E. Dureault, de Wolseley, Sask., MM. Payment et Legault, d'Elie, MM. et Mmes Alarie, Dorge et Robert, de Sainte-Agathe, étaient parmi nous pour assister au mariage Campeau-Alarie.

* * *

Mlle D. Champagne nous a quittés pour Marquette. Elle doit occuper la première place d'institutrice à l'école du village.

* * *

Mlle Desmarais a remplacé M. Lévêque comme institutrice, à l'Académie Ritchot.

X...

THIBEAUVILLE

Nous avons eu à déplorer, mercredi dernier, 12 janvier, le décès d'un de nos plus anciens et de nos plus estimables concitoyens de Thibaultville. M. Pierre-Marie Favreau, quoique d'un grand âge, — 72 ans, — était d'une robustesse de constitution qui présageait une longue et verte vieillesse.

O dérision des espérances humaines! Levé en bonne santé et d'humeur joyeuse à sa coutume, on le trouva quelques heures plus tard, étendu sans vie au pied de son lit, alors que les siens le croyaient dehors, vaquant à sa besogne quotidienne. Cette mort, que rien ne laissait prévoir, a jeté ses parents et ses nombreux amis dans la stupeur et la consternation par sa soudaineté. Du moins le défunt laisse-t-il derrière lui, pour la consolation de ceux qui le pleurent, la réputation bien méritée d'un chrétien et d'un homme honnête dans toute l'acception du terme.

Par un labour opiniâtre, une sage économie et cette belle honnêteté, M. Favreau, arrivé de France avec sa famille, il y a quelque trente-cinq ans, dérué de ressources, avait su s'acquérir une situation très enviable à Thibaultville, dont il fut un des tout premiers pionniers. Persévérant, à l'encontre de bien d'autres qui ont cru trouver ailleurs un sort meilleur, il a été fidèle, lui, à la place de son choix, et y a trouvé la récompense pour lui et tous les siens, qu'il a eu la satisfaction, bien avant sa mort, de voir tous solidement établis et continuant sa vie de travail et de probité.

Les funérailles ont eu lieu dans la matinée du 14 courant, en présence d'une nombreuse assistance venue, en dépit de la rude température, rendre au regretté défunt un dernier tribut d'affection et d'estime, et témoigner à ceux qu'il laisse la part prise à leur douleur. Etaient venus de Lorette: MM. Léon Marcoux, Alphonse Marcoux, Arthur Turcotte; de Winnipeg: M. Gustave Marcoux, Mlle Clairette Pogu.

Les porteurs furent: MM. Maxime Champagne, Jean Barras, Jean Godard, Isaie Phaneuf, Aimé Bourgouin, Louis St-Mars.

A la famille éprouvée nos plus vives et plus sincères condoléances.

ST. LAURENT

M. Jack-Roland De Denus a été nommé par la municipalité de Saint-Laurent, officier de santé. La paroisse est bien satisfaite de cette nomination.

* * *

M. Antonin Boivin, télégraphiste à Warran, Man., est en vacances chez ses parents, M. et Mme Joseph Boivin, pour quelques semaines. Nous sommes heureux de l'avoir parmi nous.

* * *

Mardi, le 11 janvier, a eu lieu le mariage de Mlle Hélène Léost à M. Pierre Combats. Nous souhaitons aux jeunes époux bonheur et succès dans leurs entreprises.

* * *

M. et Mme Siméon Verrier, de St-Norbert, étaient en visite chez leur fils et chez leur bru, M. et Mme Edmond Verrier. A l'occasion de leur arrivée nous avons eu une petite veillée très amusante. Musique et chant furent à l'ordre du jour.

Plusieurs de nos amis s'étaient rendus pour faire connaissance avec M. et Mme Siméon Verrier. Parmi les assistants on comptait: M. et Mme S. Verrier, M. et Mme Edmond Verrier, M. et Mme Joseph Boivin, M. et Mme Noël Péloquin, M. Jack-Roland DeDenus, Mlle Maud Connelly, Mlle J. Cyr, Mlle L. Péloquin, M. Jean Kohs, M. Jack Connelly, M. Gabriel Chartrand, M. Hervé DeLaronde et M. Elzéar Cyr, qui nous jouait du violon.

La soirée se termina par un bon goûter. Tous étaient enchantés de notre petite soirée.

M. et Mme Siméon Verrier ont passé une semaine avec nous; ça nous a paru une journée. C'était la première fois qu'ils venaient à Saint-Laurent. Ils étaient bien surpris de voir que Saint-Laurent est si bien construit. Ils ont aussi été bien surpris de notre église, que bien des paroisses plus riches que Saint-Laurent envient. Ils sont retournés à Saint-Norbert enchantés de leur promenade. Nous croyons qu'ils reviendront bientôt.

SAINT-CLAUDE

Il fut un temps où chaque semaine on trouvait dans la **Liberté** une "correspondance" relative à notre paroisse. Mais il y a bien longtemps que le correspondant d'alors est silencieux. Les nouvelles ne manquent pourtant point, avec un peuple remuant et entreprenant romme le nôtre. Il semble qu'un bilan du développement de notr paroisse intéresserait bien du monde. Nous essayerons aujourd'hui de le donner.

Au point de vue moral d'abord. Qu'il nous soit permis d'exprimer nos regrets de la disparition d'oeuvres qui en elles-mêmes constituaient une véritable richesse pour notre paroisse: 1o. La Société Saint-Jean-Baptiste, généreuse et pratique, qui savait faire bon emploi de son argent et créa une bibliothèque paroissiale qu'il faudrait utiliser et développer. 2o. Le choeur de chant, qui nous donnait des messes en musique, des soirées dramatiques ou comiques, et maintenait ainsi dans notre collectivité un peu de saine distraction. 3o. L'Association de la Jeunesse Catholique, qui était appelée à avoir dans notre paroisse une bonne et belle influence à un heure où malheureusement nos jeunes sont trop portés à mépriser le culte de l'étude et de l'action morale pour s'adonner exclusivement aux sports et à des plaisirs d'une moralité incertaine. Non pas que les sports soient condamnables, — ils sont une grande utilité, — mais en s'y adonnant exclusivement, en leur donnant dans la vie un rôle trop prépondérant, on abaisse le niveau moral, on est, doit-on le dire, plus anglais et moins français.

Ces oeuvres dont nous regrettons la disparition mettaient Saint-Claude en lumière et lui donnaient une place à part: d'un grand coup de son aile destructive, la guerre les a brisées. Renaîtront-elles? Ceux qui, dans la paroisse, jouissent d'une influence incontestée, devraient s'y employer.

Au point de vue matériel, Saint-Claude a progressé. La transformation heureuse du magasin Arbez en a fait le plus beau des magasins de campagne. Nous avons maintenant deux garages, et tous deux font de bonnes affaires. La Compagnie "Crémerie Saint-Boniface" a bâti une crémerie de proportions considérables, et dont les dispositions en font un modèle du genre. Les terres se font rares, mais ici nous devons noter que le district perd plutôt de son caractère français. Un trop grand nombre de nos bonnes terres ont passées, au nord, aux mains d'Anglais, au sud, aux mains de Polonais. La guerre a bien aidé aux fermiers, et Saint-Claude a payé ses dettes, ce qui n'est pas peu dire.

Il reste des terres à prendre. En s'adressant au Révérend Père Radas, on obtiendra les renseignements nécessaires, et les Français qui voudront venir ici sont certains d'y trouver bon accueil et prospérité. Un voyage dans nos campagnes les convaincra, à ce sujet, mieux que toutes les descriptions que nous pourrions en donner.

* * *

Et maintenant quelques nouvelles. M. Jan de L'Espinay retourne en France. Il s'embarquera le 21 courant sur le "Minnesota", emportant les meilleurs souvenirs des indigènes de Saint-Claude, et, nous assure-t-on, un certain goût de "Revenez-y".

* * *

Nos classes se sont réouvertes le 14, avec Mlles Corinne Joyal comme principale et Mlle Saint-Amand et Mlles Greussot, soeurs. Nous attendons d'elles les meilleurs résultats au point de vue "instruction et éducation".

* * *

La vague de "ventes de rabais" qui balaye le pays, a entraîné nos deux principaux magasins. Ils ont pris une physionomie plus vivante, pour quelque temps du moins, avec leurs affiches multicolores annonçant les articles sacrifiés, avec les employés nouveaux et la clientèle empressée de renouveler à des prix de rabais, des gardes-robes un peu dégarnies et des gardes-manger un peu vides.

L. D. C. F.

La première assemblée de la *Ligue des Demoiselles Catholiques de Langue française*, cette année, a été marquée par l'élection d'un nouveau Conseil, dont le résultat est comme suit:

Présidente, Mlle Eugénie Dubuc; Vice-présidente, Mlle Angèna Baril; Secrétaire, Mlle Marie-Antoinette Paradis; 1reConseillère, Mlle Gratia Laurendeau; 2me Conseillère, Mlle M.-J. Bérubé; Bibliothécaires: Mlles Antoinette Baril et Léda Baillargeon; présidente du Comité Littéraire, Mlle Alice Gagnon.

La Ligue a tracé son programme pour l'année qui commence, dont l'un des principaux devoirs sera de visiter les pauvres et de s'y intéresser dans toute la mesure de leur bonne volonté.

Le Comité Littéraire se propose de rendre aussi intéressantes que possible les réunions mensuelles. Pour cela, il compte naturellement sur le bon vouloir des membres auxquels il sera assigné un travail, un tout petit travail.

Tous les membres sont priés de se rappeler que les assemblées ont lieu tous les deuxième lundi de chaque mois.

Le 14 février, il y aura une *assemblée spéciale* où des choses d'un grand intérêt seront discutées. Soyez présentes, s'il-vous-plait.

La *Secrétaire*.

LA LIGUE CIVIQUE

La Ligue Civique de Saint-Boniface a tenu son assemblée régulière mercredi le 12 janvier. Afin d'en compléter l'organisation, tous les membres furent invités à assister à l'assemblée du 16 février prochain. Le bureau exécutif sera nommé à cette assemblée. Dorénavant les assemblées mensuelles et régulières auront lieu le troisième mercredi de chaque mois, en la salle du Conseil à l'Hôtel-de-Ville, à huit heures du soir. Le public est respectueusement invité à assister à ces assemblées et à joindre la Ligue qui a été organisée pour promouvoir les intérêts de la Cité. Il est du devoir de tous les citoyens de s'intéresser à la chose publique.

La Ligue a fait part de son appréciation pour l'entretien des rues et trottoirs de la ville et espère que toutes les précautions nécessaires seront prises au dégel pour parer à l'inondation et dommages qui pourraient en résulter. Elle a aussi demandé aux institutions de charité et Comité de Secours d'agir avec le plus grand discernement dans ses oeuvres et distribution de secours. Il est à craindre que des gens plus ou moins consciencieux viennent se réfugier à Saint-Boniface pour y vivre à la charge publique. Recommandation fut aussi faite qu'un bureau de placement gratuit soit ouvert et que des emplois et travaux soient sollicités des gens d'affaires et manufacturiers et que ces emplois soient annoncés afin que ceux qui désirent un peu de travail pour subvenir à leurs besoins puissent en profiter.

Une causerie intéressante sur le département des travaux publics est annoncée pour la prochaine assemblée.

Il a été décidé qu'aucune côtisation ou contribution pécuniaire ne serait demandée aux membres de la Ligue.

* * *

EN VISITE DANS L'EST

MM. W. Raymond, de la *Liberté*, et Antonio Labelle, St-Boniface, nous ont quittés pour l'Est. Ils y passeront trois semaines.

DE RETOUR

M. Albert Dubuc, avocat et magistrat de police à Saint-Boniface, est de retour d'une promenade de quinze jours dans l'Est.

CHEZ LES ARTISANS

Il y aura, mardi soir prochain, le 25 janvier, assemblée générale des Artisans Canadiens-français dans la salle de musique de l'Académie Provencher. On y procédera à l'élection des officiers pour 1921. L'installation des nouveaux officiers aura lieu le 8 février.

FERME LE DIMANCHE

M. Jos. Hélie nous prie d'annoncer que dorénavant son magasin-restaurant sera fermé toute la journée du dimanche Qu'on en prenne avis.

LA REINE DE L'ALBANIE

Athènes, 13.—Madame W. B. Leeds, une américaine surnommée la "Dollar Princess" deviendrait reine d'Albanie. Les chefs albaniens lui auraient offert le trône. Des rumeurs disent que la princesse fait fabriquer une superbe couronne à New-York et un manteau royal brodé avec des aigles byzantins.

L'AVENIR DE L'AUTRICHE EST SOMBRE

Londres, 13.—Le gouvernement de l'Autriche a annoncé aux Alliés qu'il est rendu à bout de ressources et qu'il ne peut plus substituer dans les conditions actuelles. Le gouvernement a l'intention de se retirer le 15 janvier et de placer l'administration du pays entre les mains de la commission des réparations.

5 ANS DE PRISON

Dublin, 14—James-J. Walsh, député Sinn Feiner de Cork, qui avait réussi à s'enfuir de la prison Mountjoy il y a un an et demi et qui avait été arrêté de nouveau le 5 janvier dernier, vient d'être condamné en cour martiale à 5 ans de prison pour avoir prononcé un discours séditieux.

LE COUVRE-FEU A DUBLIN

Dublin, 14—Les commerçants et les propriétaires de théâtres ont beaucoup à se plaindre de la mise en force du couvre-feu à 10 heures du soir.

Les grands magasins font de grandes pertes, les gens négligeant de s'acheter de nouveaux habits. Les théâtres souffrent davantage. Hier soir il n'y avait que 11 personnes dans un de ces établissements. A 9 heures ils sot obligés de fermer pour permettre aux employés de regagner leurs demeures avant 10 heures. Les cafés, les tramways sont dans la même situation.

L'ANGLETERRE ENTEND VAINCRE PAR LA FORCE ET LA TERREUR EN IRLANDE

Dublin, 13—La question de la paix entre la Grande-Bretagne et l'Irlande est entrée dans sa dernière phase. Il n'y a aucun doute que le gouvernement va continuer sa politique présente, c'est-à-dire faire une guerre active aux républicains, visiter ou représailles, et même brûler les résidences des Sinn Feiners. On ne croit pas cependant que l'Angleterre réussisse à tuer le Sinn Fein. Elle peut bien à force de meurtres le désorganiser un instant, mais pour que ses rangs se reforment ensuite avec plus de vigueur.

L'histoire du Sinn Fein peut se résumer facilement. Organisé d'abord sur une base académique pour promouvoir un esprit national irlandais et restaurer la langue gaélique, le Sinn Fein devint graduellement l'organisation susceptible de [illegible] l'indépendance à l'Iralnde.

Peu après eut lieu la formation du Dail Eiream où les Sinn Feiners représentent réellement le peuple irlandais.

La popularité du Sinn Fein devint bientôt très grande et l'Angleterre commença à craindre. Elle accusa alors ses members d'inaugurer un règne de terreur en Irlande et de vouloir exterminer la police auxiliaire anglaise.

A cette prétention le Sinn Fein répondit qu'il était forcé de prendre une action de propre défense, à cause de l'espionnage, du meurtre et de l'agression des constables auxiliaires du gouvernement britannique. On se plait à comparer la situation actuelle en Irlande avec celle des insurgés américains.

LA GRANDE OFFRE

S'est terminée lundi

Le 17 janvier

UNE AUTRE BELLE CHANCE

A compter d'aujourd'hui le 18 janvier, et jusqu'à lundi soir inclusivement, le 31 janvier, nous accorderons un

Vote double

Ceci veut dire que tout abonnement à la Liberté donnera deux fois le vote offert dès le début Jusqu'à lundi soir, le 31 janvier, les abonnements donneront droit au vote suivant:

Liste des votes et des taux d'abonnements

Uu an d'abonnement à La Liberté, ou Gazeta Katolicka			$2.00	-	6,000 votes
Deux ans	"	"	"	4.00	-	16,000 votes
Trois ans	"	"	"	6.00	-	25,500 votes
Quatre ans	"	"	"	8.00	-	36,000 votes
Cinq ans	"	"	"	10.00	-	50,000 votes

Tous les abonnements sont payables d'avance

L'offre du 18 janvier au 31 janvier n'est pas aussi avantageuse que la précédente mais elle l'est cependant beaucoup plus que celle qui la suivra et qui sera la dernière

Profitez donc de l'offre actuelle et efforcez-vous d'obtenir autant que possible d'abonnement à 5 ans, celui qui vaudra jusqu'au 31 au soir 50.000 votes. Un de ces abonnements peut dire la victoire finale.

Blanc de nomination

Servez-vous de ce blanc pour vous ou pour un ami. Remplissez-le tel qu'indiqué. Apportez-le vous-même ou envoyez-le par la poste au Directeur du Concours

Bon pour 5,000 votes gratis

Je mets en nomination ....

Adresse ....

Comme candidat dans le concours pour auto et prix de la Liberté. Veuillez envoyer livret de reçus et tous les renseignements.

Ce blanc donne droit à 5,000 votes gratuits. Tout concurrent n'aura droit qu'à une mise en nomination. Si on le demande, on tiendra secret le nom de celui qui mettra en nomination un concurrent.

Employez ces coupons
Ce sont votre début

Premier blanc d'abonnement

POUR VOUS AIDER A UN PROMPT DEBUT

Retournez ce blanc avec le paiement d'un abonnement, ancien ou nouveau, d'un an ou plus à la Liberté, et vous recevrez, en outre du nombre mensuel régulier de votes indiqué dans la cédule des votes,

5,000 votes gratuits

Nom de l'abonné ....

Adresse ....

Nom du candidat ....

Ce blanc, accompagné du blanc de nomination et d'un abonnement, met un candidat en lice avec 11,200 votes ou plus.

SEULEMENT UN DE CES BLANCS ACCEPTE POUR CHAQUE CANDIDAT MIS EN NOMINATION

Employez ces coupons
Ce sont votre début

50 Votes Gratuits

Blanc

CONCOURS POUR AUTO ET PRIX

Doit être voté ou mis à la poste le ou avant le 1 février 1921

Nom ....

Adresse ....

Ces coupons vaudront 50 votes chacun, — vous pouvez en envoyer autant que vous en êtes capables, — s'ils sont dûment remplis et envoyés au Directeur du Concours de la Liberté le ou avant le jour d'échéance de la dite date. Ces blancs doivent être découpés et mis en un paquet ou dans une enveloppe avec le nombre de votes inscrit dessus.

L'enseignement de la religion et du français dans les écoles

(Suite de la 1re page)

religieux dans les écoles fut discutée par plusieurs orateurs. Je vais en citer quelques extraits.

Commençons par le Major C.-W. GORDON, écrivain de marque, bien connu sous son nom de plume "Ralph Connor". Il ne craignit pas d'affirmer que la religion constitue un facteur indispensable dans la formation d'un peuple.

"Aujourd'hui, assurément, dit-il, *c'est un fait indiscutable que la religion pour une nation est la qualité maîtresse de l'âme et qu'elle touche à l'essence même de cette nation. La religion est ce qui oriente une nation, lui donne un idéal, soutient ses efforts et lui inspire le courage de monter sans cesse dans les hautes sphères de la beauté et de la supériorité morale... C'est dans la religion que l'on trouve la ligne de conduite à suivre pour bien remplir ses devoirs envers Dieu et le prochain.... Elle constitue le lien le plus prenant sur le coeur humain pour maintenir l'union dans l'humanité."*

Sir Robert FALCONER, président de l'Université de Toronto, ajoutait: *"la vision de Dieu doit inspirer l'humanité."*

Le Dr H len MacMURDY, un des principaux officiers du Département d'éducation d'Ontario, protestait contre l'enseignement neutre des écoles modernes. Pour appuyer sa thèse, il citait le passage suivant d'un écrivain distingué:

"Qu'il soit parfaitement compris, une fois pour toutes, que l'enseignement dans les écoles publiques de l'Empire britannique doit comprendre comme chose essentielle et sur laquelle repose tout l'enseignement, la religion et la morale. La nouvelle formule qui consiste à séparer les matières profanes de la religion et de la morale ne peut aboutir qu'à livrer nos écoles au démon."

Reprenant le même thème en sous-main, Monsieur Marcus HYMAN, de Winnipeg, ajoutait: *"On devrait se rendre compte du fait que l'enseignement de la morale offre de graves difficultés lorsqu'on le prive de l'appui et de la sanction de la religion. En établissant le divorce entre ces deux enseignements, il devient bien difficile, sinon impossible de faire observer la loi morale."*

M. Taylor STATTEN, à son tour, affirmait que *"l'enseignement de la religion comme partie essentielle de l'éducation dans nos écoles devait être reconnu comme un principe fondamental."*

Le Dr John McKAY, du Collège Manitoba, n'hésitait pas à dire que le seul moyen de relever la moralité des enfants est de leur rappeler sans cesse le souvenir du domaine de Dieu sur eux. Hors de là, il est impossible de relever le niveau moral des enfants à la hauteur voulue.

"Tous les autres moyens n'aboutiront à rien, car la morale prend sa source en Dieu et si on ne s'occupe pas de Dieu, nous n'aurons jamais aucune morale viable. Je ne crois pas qu'on puisse enseigner avec succès dans nos écoles ou fonder une nation qui grandisse avec succès, si l'on n'y place comme matière principale de l'enseignement, la croyance en Dieu et si l'on y enseigne à l'aimer et à le servir."

A la conférence des instituteurs, tenue à Saskatoon, le Professeur CLARKE, de l'Université de Toronto, fit un sombre tableau de la criminalité dans les écoles publiques. *"Le pourcentage des enfants vicieux,* dit-il, *et des délinquents dans nos écoles publiques, est terrible, et malheureusement le fait est ignoré de la majorité des instituteurs."*

Puisque de nos jours on accorde à la femme des droits égaux à ceux de l'homme, il convient d'écouter la voix de l'une d'elle qui se fit entendre à cette convention.

Mme McKINNEY, député à la législature d'Alberta, s'oppose à ce qu'on mette une cloison étanche entre les trois milieux où se forme l'âme des enfants, le foyer, l'école et l'église. Ces trois sources où l'enfant va s'abreuver ne peuvent être divisées. Elles doivent se prêter la main et travailler dans un harmonieux accord à l'éducation de la jeunesse.

A une assemblée de l'association des membres du clergé protestant, tenue à Edmonton, le Révérend M. DYDE, président de l'association, déclarait que l'enseignement religieux était le moyen le plus efficace d'inculquer les principes de la morale dans l'âme des enfants.

A New-York le bureau d'éducation a adopté une résolution à l'effet de fermer les écoles à deux heures, chaque mercredi, pour permettre aux enfants de suivre un cours d'instruction religieuse.

Je m'arrête ici. La conclusion à tirer de ces témoignages, c'est que la vertu n'est pas une plante spontanée qui croisse au sein de l'humanité. Pour qu'elle grandisse et ait ses prises sur l'âme, il faut lui greffer la sève chrétienne. Les sociétés ne peuvent se passer de Dieu, sous peine de déchéance et de mort.

Les hommes d'état qui ont souci de leur grave responsabilité ne devraient jamais oublier cette leçon que nous donne l'histoire, c'est que le thermomètre infaillible de la grandeur et de la décadence des nations, c'est l'amour ou l'oubli de Dieu et de sa loi sainte.

Pour nous, catholiques, le devoir en pareille matière ne doit être envisagé que d'une seule façon, en face, et accompli d'une seule façon, en entier. Nous avons horreur du divorce même dans l'enseignement. Nous croyons que les deux enseignement doivent se donner le baiser de paix et se tenir étroitement unis, pendant toutes les heures de la classe, si l'on veut assurer à notre pays des chrétiens convaincus et des citoyens honorables et utiles à notre commune patrie, le Canada.

La restauration de l'esprit chrétien dans les moeurs et dans les institutions ne saurait se réaliser si on ne la commence à l'école, alors que l'esprit se façonne pour le bien ou se déforme pour le mal, le plus souvent d'une manière définitive. La semence semée en terre au printemps de la vie, possède une vigueur presqu'irrésistible. Ce n'est que par un effort le plus souvent stérile qu'on parvient à la déraciner ou à l'étouffer. Lacordaire avait bien raison de dire qu'une impression suffit pour faire à l'enfant une irréparable blessure.

Dans nos écoles publiques, on ne retrouve plus, en général, d'autorité en religion, plus de Dieu en pratique, plus de devoirs de conscience, plus de frein à ce qui gêne l'épanouissement des forces brutales ou à ce qui retient l'humanité sur la pente du crime.

Tout ce qui veut vivre, tout ce qui aspire à la durée, devrait pourtant comprendre l'absolue nécessité de s'appuyer sur la seule force qui ne passera jamais, Dieu et la Sainte Eglise catholique qu'il a fondée.

(A suivre)

CA NE VA PAS BIEN CHEZ LES ROUGES.

Paris, 12.—Les dépêches du Caucase disent que les chefs soviets ont de la misère à diriger leurs troupes. Les désertions et les révoltes sont nombreuses. Los soldats demandent aux officiers pourquoi on les garde sous les armes alors qu'ils n'ont personne à combattre.

Plusieurs régiments rouges ont été rappelés d'Arménie et de Géorgie. Ils ne sont établis sur le chemin de fer de Bakou à Tiflis.

LES CONCERTS

[illegible]

HENRI LANCTOT.

LES DEPUTES DU DAIL EIREANN

Dublin, 12.—On se demande souvent ce que sont devenus les républicains élus au Dail Eireann. [illegible]

PLUS D'AUTOS NI DE BICYCLETTES

Cork, 13.—Le général Strickland, commandant des forces militaires, a défendu l'usage des automobiles, des bicyclettes [illegible]

MEURTRE HORRIBLE

[illegible]

CONDAMNE A MORT.

[illegible]

Murphy, de Cork, trouvé coupable d'une attaque contre la police à Cork, le [illegible] octobre 1920, et du port d'un revolver. Un soldat avait perdu la vie dans cette attaque.

CINQ CANDIDATS DANS PETERBORO.

Peterboro, 14—G.-N. Gordon, un avocat éminent de cette ville, a été [illegible] candidat libéral pour l'élection partielle de Peterboro Ouest par la convention tenue ici, hier soir. M. Gordon est le cinquième candidat. Les autres sont Joseph Campbell, des Fermiers-Unis; Thomas McMurray, ouvrier; Roland Denne, du gouvernement et J. H. Burnham, conservateur, indépendant.

Après la nomination de Gordon, R. Raliacien député, a dit dans un discours que la question du tarif ferait les frais de l'élection. Il déclara que les libéraux favorisaient la protection mais que leurs principes sur cette question n'étaient pas les mêmes que ceux des membres du gouvernement Meighen.

LENINE EST-IL MORT?

Berlin, 14—Karpoff, membre du conseil suprême économique russe, est mort dit une dépêche de Moscou, reçue ce matin. "Karpoff" est un nom de plume dont se servait autrefois Nicolai Linen dont la maladie grave a été annoncée cette semaine. Les allemands ici, qui sont parfaitement au courant des affaires russes ne connaissent aucun personnage russe portant le nom de Karpoff.

La dépêche de Moscou dit que deux médecins de Berlin mandés pour soigner "Karloff" ont été avertis de ne pas se rendre à Moscou et ce avant qu'ils eussent traversé la frontière.

On sait que les Drs Hiss et [illegible], de Berlin, avaient été mandés au chevet de Lenine.

IL SUGGERE M. BORDEN

Ottawa, 14—Dans une lettre au Citizen, M. J.-S. Ewart, proteste contre l'idée de nommer Lord Milner, gouverneur général du Canada, et suggère la nomination successeur du duc de Devonshire.

CONCERT HELIE.

Le concert donné à la Maison Provinciale des Soeurs Grises, par M. Hélie, maître de chapelle à la Cathédrale de Saint-Boniface, avec le concours de quelques artistes distingués, a été un régal musical.

Nous n'avons pas la prétention d'être critique d'art musical, aussi n'allons-nous pas tenter de donner une appréciation technique ni du programme, ni de l'exécution des artistes qui l'ont rendu. Le programme nous a semblé bien choisi, et les artistes nous ont charmé. M. Hélie a été l'étoile de la soirée. Sa belle voix de ténor puissant s'est donné libre carrière dans un extrait de la Reine de Saba, de Gounod, intitulé: "Inspirez-moi."

Le chant est de la grande éloquence, à n'en pas douter, car il émeut et il transporte. Si quelqu'un en doutait, nous l'invitons à aller entendre M. Hélie, la prochaine fois qu'il chantera dans un concert comme celui-ci.

Les morceaux choisis par les différents artistes étaient d'un caractère elevé. La mode est aux bêlements du jazz; c'est le déshabillé en musique. Nous avons apprécié d'autant plus la bonne et sobre musique classique qui nous a été donnée.



Un morceau chanté en rappel et intitulé "Father O'Flynn" jurait un peu sur la tenue générale du programme, sans pourtant descendre jusqu'au vulgaire.

Les artistes de langue anglaise nous ont fait entendre des morceaux chantés en français. C'est une marque de délicatesse dont nous ne sommes pas précisément gâtés par nos concitoyens de langue anglaise, et qui prouve la distinction de ceux que M. Hélie avait invités pour l'appuyer.

En marque du programme musical très réussi, nous avons remarqué un costume féminin un peu léger pour le mois de janvier et pour semblable auditoire. Le capot de poil n'est pas précisément de rigueur en semblable occurence, mais entre cela et certain costume, il y a une nuance qui n'enlèverait rien à la distinction, si on voulait bien en tenir compte.

Au régal musical on a voulu ajouter la bonne oeuvre en songeant aux orphelines et aux déshérités de la fortune. C'est mettre son talent à bon emploi et savoir admirablement unir l'utile à l'agréable.

La manière de dire des artistes locaux montre qu'on a le souci du français distingué. Dommage que l'auditoire parte de là pour faire gâter cette leçon de bonne diction en écoutant les sornettes de bas étage, quand elles ne sont pas positivement honteuses, d'un bonhomme Ladébauche dont on fait redire les propos malséants par des machines à parler ou à chanter dans beaucoup trop de nos bonnes familles canadiennes-françaises. C'est faire oeuvre malsaine et antinationale et accréditer l'imbécile préjugé du patois canadien-français, et, ce qui est pis, risquer de déflorer de jeunes âmes dont on a la garde.

Somme toute, belle et bonne soirée. Les talents de toutes sortes ne manquent pas chez nous; ce qui manque peut-être c'est la continuité dans l'effort qui leur donnerait leur plein rendement.

Feu Mme Brabant

Nous avons appris avec un vif regret la mort de Mme Brabant, née Parmélia Parent, survenue dimanche 16 courant, à 2 h. 30 du matin, à Saint-Boniface.

Elle était âgée de 49 ans et comptait parmi les Dames de Sainte-Anne et les Dames Patronesses de sa paroisse.

Personne chrétiennement dévouée dans toute l'acceptation du mot, elle était charitable jusqu'à l'excès et n'a cessé de faire l'édification de tous ceux qui l'ont intimement connue. Payant sans cesse de sa personne et de tous ses moyens, toute bonne oeuvre lui prenait le coeur, et en toute vérité on peut dire qu'elle s'est consumée dans le dévouement.

Lucide jusqu'à ses derniers moments, elle appelait dans sa foi ardente la souffrance avec un courage admirable, afin d'obtenir de Dieu plus de miséricorde et plus de grâces pour son entrée au bienheureux séjour. C'est entourée de tous les siens en pleurs et en prière qu'elle a rendu sa belle âme à Dieu.

Lui survivent: son mari, Zéphirin Brabant; ses deux fils: Valmério et Darius; ses cinq filles: Mme C. Thagard, Eva Elianne, Laurina et Marcelle; son vieux père, André Parent, de Sainte-Anne; ses deux soeurs: Rév. Soeur Ste-Euphémie, économe de la Maison Vicariale à Saint-Boniface, et Rév. Soeur Provencher, de St-Albert, Alberta, toutes deux des Soeurs Grises; ses deux frères: Arthur Parent, de LaBroquerie, et Edouard Parent, de Ste-Anne.

Le service a eu lieu ce matin à 10 heures, à la cathédrale, parmi une nombreuse assistance. Il a été chanté par M. le Curé avec diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient: MM. J. Baril, J.-A. Cusson, S.-J. Dussault, I. Lavoie et A. Gauvin.

Elle a été inhumée dans le terrain de famille, au cimetière de la cathédrale.

A cette chrétienne famille éplorée, la *Liberté* offre ses plus sympathiques condoléances.

"LE VOYAGEUR"

Le *Voyageur* aura une sortie avec le club *Holly*, demain soir. Départ de l'Union Canadienne à 7 h. 30.

SACRE-COEUR

Dimanche dernier, à la fin de la messe paroissiale, avait lieu l'assemblée annuelle de la paroisse pour recevoir le compte rendu des recettes et des dépenses de l'année qui vient de s'écouler. Au-delà de deux cents personnes, répondant à l'invitation du Révérend Père Curé, assistaient à cette assemblée, témoignant par là de l'intérêt qu'elles portent aux affaires de la paroisse.

Après avoir dit sa satisfaction en voyant une assistance aussi nombreuse, le Père Normandin donna le rapport suivant:

Les rectes ordinaires de l'église ont rapporté la somme de $7,852.94. Les dépenses ordinaires ont été de $7,466.98, laissant un surplus de recettes de $385.96, ce qui est déjà une preuve évidente de la générosité des paroissiens.

Les recettes extraordinaires cole, qui sont le résultat de la quête mensuelle, de la contribution des enfants, des soirées de famille et des autres organisations faites par les différentes sociétés de la paroisse, ont rapporté la jolie somme de $4,459.98, tandis que les dépenses n'ont été que de $3,947.31, laissant un surplus de $511.87.

Les recetes extraordinaires ont été de $6,144.82, balance nette du magnifique bazar du mois de novembre dernier, sous la présidence de Mme Origène Roy. De plus, un fonds de réserve, en vue de l'agrandissement de l'école, qui s'élève déjà à la somme de $1,398.24, ce qui fait un total de recettes pour l'année 1920, tant pour l'église que pour l'école, de $19,855.38, contre un total de dépenses de $13,957.54, donnant un surplus en caisse de $5,897.84, dont $5,000 ont été prêtées à raison de 5 pour cent, et $897.84 à la Commission Scolaire, pour commencer la nouvelle année.

Il suffit de donner ces chiffres pour rendre un haut témoignage au vif esprit de foi, à la grande générosité et au véritable patriotisme des paroissiens du Sacré-Coeur de Winnipeg.

Inutile de dire que ce rapport fut reçu avec une vive satisfaction et fut accepté à l'unanimité au milieu de chauds applaudissements.

Avant de procéder à l'élection de la nouvelle Commission Scolaire, le Révérend Père Curé remercia en termes chaleureux les commissaires sortant de charge, pour leur généreux concours et leur grand esprit de dévouement pour toutes les oeuvres de la paroisse.

Après avoir nommé les scrutateurs, on procéda à l'élection par mode de bulletin secret. Le résultat fut le suivant: MM. J. Collon, Ernest Guertin, J.-H.-N. Leveillé, H. Chevrier, A.-B. Desrochers, P. L'Heureux, J.-H. Lemire.

Lorsque le nom des élus fut annoncé, l'assemblée témoigna par des applaudissements nourris de la satisfaction qu'elle éprouvait à la pensée que les affaires de la paroisse seraient administrées par un groupe d'hommes qui avaient déjà donné des preuves de leur dévouement et de leur intérêt à la grande oeuvre que poursuit l'église du Sacré-Coeur à Winnipeg.

* * *

Mmes A.-E. Moissan et J.-A. Rhéaume avaient le plaisir de recevoir ces jours derniers la visite de M. André Gauthier, de Deschambault, Québec. M. Gauthier est en voyage de noces et est venu visiter sa soeur, Soeur Germaine, religieuse chez les Oblates.

LA SESSION FEDERALE.

Ottawa, 14—Bien que la date ne soit pas encore officiellement connue, il est à peu près certain que l'ouverture de la session sera fixée pour la mi-février ou dans les environs.

Il est matériellement impossible que le ménage du Parlement soit terminé avant cette date, la décoration des plafonds, au Sénat et aux Communes, n'est pas encore finie. L'installation de l'ameublement dans les chambres des députés commence à peine; bref, il reste encore beaucoup à faire un peu partout.

Outre cette raison, il y a la question du tarif qui vient se compliquer de l'attitude que le gouvernement américain prendra en définitive.

Tout de même, la nécessité de légiférer au sujet du referendum, concernant le commerce de liqueurs qui se tiendra dans Ontario en avril prochain, oblige de convoquer les Chambres le plus tôt possible. Il se puet fort bien, par exemple, que le gouvernement retarde sa législation tarifaire jusqu'à la fin de la session afin de voir ce que fera la nouvelle administration qui s'installera en mars prochain, à Washington.

NON, J'AIME MIEUX MES SOULIERS

Mgr l'évêque de Viviers vient d'écrire une letre pastorale annonçant la publication d'un nouveau tarif diocésain. Pour bien montrer l'insignifiance du casuel dans la plupart des paroisses, il cite le fait suivant:

"Il nous a été rapporté qu'un de nos plus pauvres curés, agacé par les quolibets que lui prodiguait un savetier, son voisin, à propos du gros appoint que lui était le casuel paroissial, lui proposa de le lui abandonner tuot entier en échange d'une double paire de chaussures. Le savetier réfléchit, et, trouvant l'échange peu rénumérateur, rompit le marché."

Seulement les quolibets ont cessé.

"Il faudrait trainer devant les tribunaux les parents qui envoient leurs enfants aux écoles sur la porte desquels on écrit: "Ici on n'enseigne pas la religion." — Victor Hugo.